

PDAAQ 696

38123

REPUBLIQUE DU ZAIRE
DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

DIVISION D'ETUDES ET PLANIFICATION
DIVISION DES STATISTIQUES

PROJET D'ETUDES SECTORIELLES DANS L'AGRICULTURE
USAID 660-070/PRAGMA

RAPPORT ANNUEL DE L'EQUIPE PRAGMA

(Juillet 81 - Juillet 82)

Le 15 Juillet 1982

TABLE DES MATIERES

	Page
I. Avant-propos	
II. Introduction	1
III. Les réalisations	3
A. Réalisations en faveur de la Division d'études et de programmation	3
B. Réalisations en faveur de la Division de la statistique agricole	6
C. La coordination de la liaison avec d'autres départements du gouvernement zaïrois	7
IV. Activités spéciales	8
A. Visites officielles	8
B. Séminaires	12
C. Voyages	12
D. Relations publiques	15
V. Personnel, infrastructure et équipement	21
A. Personnel	21
B. L'infrastructure et l'équipement	23
VI. Problèmes rencontrés	24
VII. Recommandations	25
A. La révalorisation de la Division d'études et de programmation agricole	25
B. La planification régionale comme fonde- ment du Plan national de développement agricole	26
C. L'amélioration des structures de commercialisation et de prix au Zaïre	27

	Page
VIII. L'évaluation de l'équipe PRAGMA	28
IX. Liste des abréviations utilisées	31
X. Annexes: A, B, C	

I. Avant-propos

Dans le présent rapport il s'agit des activités de l'équipe PRAGMA pendant la première année de la réalisation du projet d'Etudes sectorielles dans l'agriculture, faisant l'objet du contrat de l'AID No. AFR-0070-C-00-1039-00.

Nous voudrions profiter de cette occasion pour exprimer notre sincère gratitude à l'endroit des nombreuses personnalités qui nous ont prêté assistance, et qui n'ont pas hésité à nous prodiguer de précieux conseils.

Bien qu'on ne puisse éviter les omissions ni remercier tout le monde individuellement, il convient de citer quelques personnes dont les contributions ont été particulièrement estimables. Il s'agit notamment du:

- Citoyen KAMITATU, Commissaire d'état à l'agriculture au développement rural et à l'environnement;
- Citoyen MUAMBA, Secrétaire d'état à l'agriculture;
- Citoyen MUKALA, Secrétaire d'état au développement rural;
- Citoyen LUBALA, Secrétaire général à l'agriculture et au développement rural;
- Citoyen LUMBALA, Directeur de la Direction des études et de la politique agricole.

Nous sommes reconnaissants à toutes ces personnalités de leurs conseils éclairés et de l'hospitalité qu'elles ont témoignée aux membres de l'équipe PRAGMA à leur arrivée.

Une mention spéciale doit être faite à l'endroit du Citoyen MUBENGA MUKENDI, Coordinateur du projet et chef du Bureau d'études et de programmation, qui a non seulement participé à la planification initiale du projet, mais a également soutenu cette planification et a suivi avec dévouement ses problèmes de croissance.

Nous voulons aussi exprimer notre gratitude aux experts de la Mission USAID à Kinshasa et à nos homologues zaïrois pour l'aide et leur concours combien précieux apportés à la réalisation du projet d'Etudes sectorielles dans l'agriculture.

Les encouragements et les conseils du Dr. Jack Thompson, de Mr. Richard Hander, du Dr. Rifat Barokas et de leurs charmantes

épouses ont constitué une source d'inspiration pour notre mission et méritent d'être signalés.

Que les nombreuses autres personnes qui nous ont aidé de près ou de loin et qui ne sont pas citées ici veuillent trouver ici l'expression de nos vifs remerciements.

Enfin nous présentons nos excuses pour les erreurs et omissions qui se seraient glissées dans ce premier rapport annuel de PRAGMA/Bureau d'études.

Dr. CHAN Nguyen

Chef d'équipe

II. Introduction

Le Zaïre est ce géant de 2.345.409 Km² situé en plein coeur de l'Afrique. Son étendue et sa position géographique à cheval sur l'équateur font que presque tous les traits physiques s'y rencontrent. La convergence de tous les climats tropicaux crée un luxuriance naturelle et agricole enviable. En dépit de ces potentialités, l'agriculture zaïroise, prospère à l'époque coloniale, fut l'objet d'un désintéressement manifeste au lendemain de l'indépendance du pays. Ceci fut apparemment attribué aux immenses richesses du sous-sol national qui firent oublier aux responsables de l'époque le rôle que peut jouer l'agriculture dans un pays comme le Zaïre. Le déclin de l'agriculture zaïroise a eu en effet comme conséquence:

- l'augmentation des importations des produits alimentaires avec les suites que l'on connaît sur les réserves en devises;
- l'exode rural vers les agglomérations urbaines;
- la baisse du revenu apporté au fisc par le secteur agricole;
- le taux élevé du chômage dans les centres urbains;
- le déséquilibre entre les revenus des habitants ruraux et ceux des habitants urbains;
- la dégradation des conditions sanitaires et nutritionnelles des populations rurales, dégradation consécutive à la détérioration des infrastructures et à la chute du pouvoir d'achat.

Avec l'avènement de la seconde République, un effort a été fait pour réhabiliter le secteur agricole. Ceci est corroboré par l'importance accordée au secteur agricole dans le Programme de relance économique 1981-1983, mieux connu sous le vocable Plan Mobutu. Les objectifs de ce programme en ce qui concerne le secteur agricole sont:

- atteindre l'autosuffisance alimentaire;
- accroître le revenu des fermiers;
- augmenter la production des matières premières utilisées par les industries locales;
- diversifier les exportations en encourageant l'acheminement des produits agricoles vers les marchés extérieurs.

La réalisation de ces objectifs risque d'être compromise par le fait que le Zaïre ne dispose pas encore de données statistiques de bonne facture, pouvant permettre de dégager tous les problèmes qui se posent aux fermiers et de formuler des stratégies et des politiques appropriées. En outre, il n'est pas encore totalement en mesure de réaliser lui-même les études de factibilité pour la recherche des fonds.

C'est précisément ce triple souci de doter le Zaïre d'une banque de données agricoles et de le rendre à même de formuler des stratégies et des politiques agricoles rationnelles et d'élaborer les études de factibilité des projets agricoles qui fut à la base de la création du projet 660-070, appelé le Projet des études du secteur agricole, entrepris conformément au contrat passé entre le Conseil Exécutif du Zaïre et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

Le but poursuivi par le projet est de renforcer l'aptitude du Conseil Exécutif à formuler et à exécuter une stratégie rationnelle au niveau national. Plus concrètement, ce projet vise à aider les Divisions d'études et de programmation et de la statistique agricole:

- à recueillir, à traiter et à analyser les données relatives au secteur agricole;
- à disposer des statistiques agricoles fiables;
- à formuler une politique et une stratégie agricoles appropriées;
- à identifier et à évaluer les projets agricoles.

Le 7 mai 1981, la société PRAGMA Corporation et l'AID/ Washington signaient un contrat au terme duquel PRAGMA acceptait de mettre un personnel qualifié à la disposition du projet 660-070. Il était entendu que quatre experts permanents seraient engagés pour la période de trois ans que va durer le projet, à côté des consultants temporaires qui viendraient pour des tâches spécifiques.

Le présent rapport renferme les activités de l'équipe PRAGMA durant la première année du projet (du 15 juillet 1981 au 15 juillet 1982). Ce rapport est divisé en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, il sera question de rappeler les réalisations de l'équipe PRAGMA, dans le second chapitre les activités spéciales de l'équipe seront brièvement décrites, le troisième chapitre sera consacré au personnel du projet ainsi qu'à l'infrastructure. Dans le quatrième chapitre l'accent sera mis sur les problèmes qui ont constitué une entrave à la bonne marche des activités du projet pour terminer par quelques recommandations (cinquième chapitre).

III. Les réalisations

Les membres de l'équipe PRAGMA, de la Division d'études et de programmation et de la Division de la statistique agricole ont décidé conjointement que les cinq domaines précisés ci-après devraient être retenus comme prioritaires pour l'exercice 1981-1982:

En ce qui concerne la Division d'études et de programmation:

- études sectorielles sur les produits agricoles (Bureau de l'analyse économique);
- l'amélioration de la capacité d'élaborer, de surveiller, de contrôler et d'évaluer les projets (Bureau des projets);
- la formulation de la stratégie agricole (Bureau de la planification);
- l'encadrement des participants du projet 052 rentrés des Etats-Unis pour rédiger leurs thèses de Master la sélection des candidats pour des stages aux Etats-Unis.

En ce qui concerne la Division de la statistique agricole:

- la création d'une banque des données agricoles.

Les réalisations du projet 070 sont donc divisées en trois catégories dont deux dans le Département de l'agriculture et une ayant trait aux rapports entre divers départements.

A. Réalisation en faveur de la Division d'études et de programmation

1. Les études sectorielles sur les produits agricoles

Avant l'arrivée au Zaïre du conseiller au Bureau de l'analyse économique, le chef de l'équipe PRAGMA, le Dr. CHAN, essaya, à la lumière des études et des statistiques qui étaient en sa possession, d'identifier les principales cultures du pays ainsi que les problèmes qui sont liés à chacune d'elles. Aussi est-il arrivé à conclure que le riz, le manioc, le maïs et la banane plantain sont parmi les produits énergétiques les plus consommés. Pour ce qui est des cultures industrielles, le palmier à huile, le caféier, la canne à sucre et l'hévéa en sont les plus importantes.

A l'arrivée du conseiller technique, le Bureau de l'analyse économique initia un programme de deux ans consacré aux études sur la commercialisation des principaux produits agricoles à l'échelle nationale. Ces études ont comme finalité de réunir suffisamment d'informations pour permettre la formulation, dans le cadre du futur plan de développement agricole, d'une politique globale sur le prix et le marché. En vue de disposer des meilleures informations qui soient, des missions à l'intérieur ont été prévues et un questionnaire destiné à recueillir de façon

systématique l'information recherchée a été confectionné. Six régions sont déjà visitées. Il s'agit du Kivu, du Bandundu, du Shaba, du Haut-Zaïre, du Bas-Zaïre et de l'Equateur. Les produits traités sont le maïs, les arachides, la banane plantain, les haricots et la patate douce.

Des études assez fouillées sur le marché du paddy, la production du caoutchouc naturel, la production et la commercialisation du manioc sont déjà élaborées. Celles sur la commercialisation et la production du maïs sont terminées et n'attendent plus que d'être publiées.

2. L'analyse et le contrôle des projets agricoles

Assisté de Mr. Lan Pham de la Banque Mondiale, le Chef de l'équipe PRAGMA organisa des séances de travail à l'intention des membres du Bureau des projets. Au cours de ces séances, un rappel des techniques de base utilisées dans l'élaboration des projets fut fait. Les techniciens de ce Bureau ont donc eu l'occasion de se familiariser avec ces techniques.

Dans le même ordre d'idées, un membre de ce Bureau fut envoyé à Burundi suivre un séminaire d'un mois sur l'évaluation des projets industriels.

Un document de 470 pages concernant des fiches de 51 projets a été élaboré par les directeurs de projets et le Bureau d'études avec l'assistance du chef de l'équipe PRAGMA.

Il convient de signaler que PRAGMA a eu beaucoup de peine à engager un spécialiste en évaluation et analyse des projets pour servir de conseiller technique au Bureau des projets. Il est prévu que ce conseiller sera engagé pendant le premier trimestre de la deuxième année du projet.

3. La formulation d'une stratégie agricole

Deux séminaires furent organisés dans ce cadre. Le premier, se rapportant aux méthodes utilisées dans la planification agricole, fut tenu par Mr. Earl Kulp, conseiller technique à la Division de la statistique agricole. Le second fut donné par le Dr. Jack Thompson. Il a eu pour thème la budgétisation économique en agriculture. Le Dr. Jack Thompson est professeur à l'Université de Georgie aux Etats-Unis d'Amérique. Il est venu au Zaïre dans le cadre du SECID, assister les étudiants qui rentrent parachever leurs thèses de Master au pays. Pour mémoire, ces étudiants sont des participants du projet 052.

Outre ces deux séminaires, trois membres du Bureau de la planification ont suivi un séminaire sur la planification du développement agricole, organisé par le Commissariat général au Plan à l'Hôtel Intercontinental. Ce séminaire s'est porté sur divers aspects de la planification agricole.

La réalisation la plus importante dans le domaine de la formulation de la stratégie agricole reste sans conteste le programme des études agro-économiques régionales placées sous la supervision directe du Dr. CHAN, chef de l'équipe PRAGMA, et devant être exécutées par le Bureau de la planification. Ces études qui doivent aboutir à l'élaboration des plans régionaux de développement agricole permettront de mettre en évidence les réalisations du secteur agricole durant les dernières années, d'en dégager les contraintes et de fournir des données suffisamment fiables qui seront utilisées dans l'élaboration du plan national de développement agricole.

Une équipe composée de cinq membres a été constituée. Trois de ces membres sont de la Division d'études et de programmation, un de la Division de la statistique agricole et un autre de la Direction de la planification régionale du commissariat général au Plan. Cette équipe s'est déjà rendue dans les régions de l'Equateur et du Bandundu en vue de recueillir les données socio-économique qui serviront à l'élaboration des plans régionaux.

Le Bureau de la planification et le Dr. CHAN sont actuellement en train de mettre à jour le rapport sur la situation actuelle de l'agriculture zaïroise.

4. L'encadrement des étudiants dans la préparation de leurs thèses de Master

On se souviendra que dans le but de rendre les thèses de Master des Zaïrois envoyés en formation aux Etats-Unis dans le cadre du projet 052 plus adaptées aux conditions du pays, le Département de l'agriculture et l'USAID avaient décidé que ceux-ci, une fois terminé le volet cours, rentreraient au Zaïre pour les travaux de recherche et la rédaction.

Dès la création du projet 070, une excellente et étroite collaboration s'est établie entre l'équipe PRAGMA et le Dr. Jack Thompson du SECID. Plusieurs séances de travail ont eu lieu sur les voies et moyens d'améliorer la qualité du travail que sont en train d'effectuer les participants du projet 052. Le projet, à cet effet, a mis à la disposition du Dr. Thompson et de ses étudiants l'infrastructure voulue pour leur faciliter les travaux de recherche à Kinshasa comme sur le terrain.

En outre, les spécialistes de PRAGMA se sont toujours montrés prêts à leur venir en aide chaque fois qu'ils en manifestent le désir. L'exemple le plus probant est l'empressement avec lequel le Dr. Fernando Bertoli a répondu à l'appel de certains de ces étudiants qui cherchaient de l'assistance dans la formulation des programmes relatifs au traitement des informations à l'ordinateur. Et dire que le Dr. Bertoli était venu au Zaïre pour installer le mini-ordinateur que PRAGMA avait acheté et pour former le personnel qui est appelé à le manipuler.

Ce souci d'améliorer les structures d'accueil de ces étudiants fut de nouveau au centre des entretiens que le Dr. Glenn Ames, professeur à l'Université de Georgie et représentant du SECID, et Mr. James Gulley, fonctionnaire au Département américain de l'agriculture, en visite au Zaïre, ont eus avec le directeur du projet et le chef d'équipe. Au cours de ces entretiens, il était également question des sujets de thèse des participants qui vont voyager prochainement dans le cadre du projet 070 et de la réintégration des participants du projet 052 de retour au pays.

Entre-temps le Citoyen MAZEYA Ya Banza a terminé le programme de son Master's Degree; le Citoyen KAHINDO a terminé la rédaction de sa thèse qui a été acceptée. Les Citoyens AFIFI et KALENDA ont terminé la rédaction définitive de leurs thèses, et attendent de recevoir des nouvelles des commissions aux Etats-Unis s'occupant de leur programme.

Enfin, le chef d'équipe a soumis à l'appréciation du Département de l'agriculture et de l'USAID une liste de huit candidats devant partir aux Etats-Unis d'Amérique dans le cadre du projet 070. Cette liste a été approuvée dans son intégralité. Tels le furent également les domaines d'études proposés par le projet. Ceux-ci tiennent compte des besoins de la Division d'études et de programmation. Ces domaines sont la planification agricole et la formulation et l'évaluation des projets.

B. Réalisations en faveur de la Division de la Statistique agricole

Ces réalisations tournent autour de la mise sur pied d'une banque de données. Durant la première année du projet plusieurs étapes importantes ont été franchies dans ce sens.

En attendant l'installation du mini-ordinateur commandé par le groupe PRAGMA, Mr. Kulp, conseiller technique à la Division, s'est attelé à recycler les programmeurs de la Division.

Ce fut finalement le 29 juin 1982 que l'expert chargé d'acheter et d'installer le mini-ordinateur arriva à Kinshasa.

L'ordinateur et ses accessoires furent installés dans le Bureau d'informatique de la Division. Une session de formation des cadres de la Division appelés à manipuler l'appareil s'ensuivit. Ce mini-ordinateur a été acheté pour renforcer l'infrastructure actuelle en matière du traitement des données, constituée essentiellement par l'ordinateur 370 du Département des finances. Si l'on sait que celui-ci ne répondait plus aux besoins de la Division, on comprendra aisément le rôle que le mini-ordinateur est appelé à jouer.

En attendant que le mini-ordinateur arrive, Mr. Earl Kulp, le conseiller technique de la Division de la statistique, a formé chacun des programmeurs zaïrois dans la méthode à suivre en mettant le programme à point en ce qui concerne la syntaxe. Les programmeurs ont utilisé par ailleurs des échantillons existants d'informations en essayant de définir des régions agricoles.

Dans le même ordre d'idées, Mr. J. Hopkins, consultant du Département américain de l'agriculture, fut invité à donner un cours de deux semaines sur l'utilisation du SAS (Statistic Analysis System). Les membres de la Division d'études et de programmation et de la Division de la statistique agricole ont pris part à ce cours.

D'autre part, le conseiller technique à la Division a initié, avec la participation des membres du Bureau des statistiques courantes, une étude sur le relevé des données climatologiques. Il est actuellement en train de préparer avec trois membres de la Division une enquête sur la gestion des exploitations agricoles. La formation des enquêteurs est terminée. L'enquête elle-même va démarrer bientôt. Elle permettra de déterminer les normes de main-d'oeuvre utilisées dans les exploitations agricoles ainsi que les données sur les cultures, les rendements, la demande et l'offre.

Une autre étape majeure dans le processus de l'installation de la banque des données agricoles est le recensement agricole que la Division se propose d'organiser. Les séminaires sur les problèmes de la statistique agricole et les méthodes de collecte des données que dispensa un consultant engagé dans cette fin, furent organisés dans le cadre de la préparation de ce recensement. Le Bureau des statistiques courantes a été de son côté chargé de confectionner un canevas. Après y avoir introduit certaines modifications, les services intéressés approuvèrent celui-ci.

C. Coordination de la liaison avec d'autres départements du gouvernement zaïrois

En plus des activités mentionnées ci-dessous, le projet 070 a participé à d'autres efforts relatifs à la réorganisation

du Département de l'agriculture et du développement rural et à la formulation de la politique agricole.

1. Restructuration du Département de l'agriculture

Le chef de l'équipe PRAGMA a eu plusieurs séances de travail avec le Professeur Duzan Sidjanski, expert de la FAO, et le Citoyen Ngumbu, Conseiller au Secrétariat d'état au Développement rural sur la restructuration du Département. A l'issue de ces travaux, un projet d'organigramme des services du Département a été élaboré et soumis à l'appréciation de responsables.

2. Réorganisation du Bureau d'études

Parallèlement à la restructuration du Département, le chef d'équipe a eu plusieurs échanges de vue avec le Dr. Duzan Sidjanski sur la réorganisation du Bureau d'études et ses attributions. Ce brassage d'idées a permis de définir le rôle et les objectifs qui doivent être assignés à un bureau d'études du Département de l'agriculture et du développement rural dans un pays comme le Zaïre.

3. La politique agricole

Le chef d'équipe a été étroitement associé aux discussions qui ont précédé l'élaboration du programme de relance agricole 1982-1984. Ces discussions ont permis de mettre sur pied une politique sectorielle de l'agriculture zaïroise.

Avant de terminer ce chapitre sur les réalisations du projet, il conviendrait de signaler qu'un effort particulier a été fait dans le sens d'améliorer la circulation d'information entre, d'une part, la Division d'études et de programmation et la Division de la statistique agricole et, d'autre part, la Division d'études et de programmation et la Direction de la planification régionale du Plan.

La première réunion conjointe Division d'études et de programmation - Division de la statistique agricole a eu lieu le 7 septembre 1981. A l'issue de cette réunion il fut décidé que chaque premier vendredi du mois serait dorénavant consacré à la réunion conjointe qui regroupera les chefs des deux Divisions, leurs chefs de bureau respectifs et les conseillers techniques. Lors de ces réunions, un survol des activités et des problèmes de chaque bureau est fait et des discussions techniques sur les différents domaines d'études sont organisées.

En ce qui concerne les rapports entre la Division d'études et la Direction de la planification régionale, plusieurs séances de travail furent organisées entre les responsables de ces services

pour discuter de l'organisation du programme des études agro-économiques régionales. Celles-ci sont placées sous la supervision du chef de l'équipe PRAGMA, du conseiller canadien à la Direction de la planification régionale, du Directeur du projet 070 et du Directeur chef de service de la Direction de la planification régionale.

IV. Activités spéciales

Avant de donner les détails sur les activités dites spéciales, il conviendrait de signaler que le chef de l'équipe PRAGMA, accompagné du directeur du projet 660-070, a rendu deux visites de courtoisie au Secrétaire d'état à l'agriculture et au Secrétaire général du Département. Ce fut respectivement le 18 février et le 9 avril 1982. L'occasion était donc donnée au chef d'équipe de faire à l'intention des deux personnalités un tableau complet des activités aussi bien des Divisions d'études et de programmation et de la statistique agricole que de l'équipe PRAGMA. Il a particulièrement insisté sur le travail qu'est en train d'effectuer le projet 070 dans le domaine des études agricoles régionales. Les autres activités pendant la première année du projet peuvent être résumées comme suit:

- visites officielles;
- séminaires;
- voyages;
- relations publiques;
- divers.

A. Visites officielles

Comme on devait s'y attendre, le jeune projet 070 a été, durant la première année de son fonctionnement, gratifié de nombreuses visites de la part des personnalités tant zaïroises et américaines qu'internationales. Une liste complète de ces visites, reprenant la date, l'objet et le titre est présentée ci-dessous.

Liste des personnalités ayant visité le projet 070 en 1981-82 et l'objet de la visite

<u>Nom</u>	<u>Qualité</u>	<u>Date</u>	<u>Objet</u>
MAMBA NDUBA	Secrétaire d'état à l'agriculture	16/10/81	Visiter le nouveau bâtiment de la Division d'études et de programmation et se rendre compte du travail qui est déjà réalisé par le projet.

<u>Nom</u>	<u>Qualité</u>	<u>Date</u>	<u>Objet</u>
RICHARD PETERS	Chef de l'ARD/ USAID	03/11/81	Visiter le nouveau bâtiment de la Division d'études.
IKE HATCHIMONJI	Administrateur de projet à ARD/USAID		Rencontrer les membres du projet 070.
ROBERT NAVIN	Administrateur de projet à ARD/USAID		Discuter des problèmes et des activités du projet 070.
NORMAN SWEET	Directeur de l'USAID	05/12/81	Visiter le nouveau bâtiment de la Division d'études et de programmation; se familiariser avec les objectifs du projet 070. Rencontrer les membres du projet 070.
GLENN AMES	Prof. à l'Université de Georgie et représentant du SECID	31/01/82	Discuter avec les responsables du projet des sujets de thèse des participants à envoyer aux Etats-Unis.
JAMES GULLEY	Fonctionnaire au Département américain de l'agriculture; service international de formation		Visiter les bureaux du projet 070. Discuter de l'assistance aux participants qui rentrent des Etats-Unis.
JEFFALYN JOHNSON JAMES RALPH JEAN DEHASSE	Tous les trois ont des spécialités en gestion	21/02/82	Discuter des problèmes de la gestion des projets agricoles.
GARY NELSON	Responsable du Bureau Zaïre à l'USAID	30/03/82	Visiter le projet 070; discuter des activités et des plans de travail du projet 070.
DEANNA OSMOND	USAID/IDI	05/05/82	Discuter des objectifs et du but du projet 070.

<u>Nom</u>	<u>Qualité</u>	<u>Date</u>	<u>Objet</u>
NORMAN SHELDON	Administrateur de projet, ARD/USAID		Discuter des problèmes rencontrés dans le développement de l'agriculture dans le Tiers Monde.
Mme KIMES	Banque Mondiale	11/05/82	Discuter des aspects administratifs et financiers des projets agricoles.
Dr. AL SAULNIERS	Expert de l'USAID	22/06/82	Discuter des possibilités d'inclure le Bureau des projets dans un programme de formation.

B. Séminaires

Plusieurs séminaires et cours étaient organisés durant l'an 1 du projet.

La série fut ouverte par le cours de Mr. Hopkins sur l'utilisation du SAS. Ce cours, qui a été organisé durant les deux dernières semaines du mois d'octobre, était destiné aux membres des deux divisions du projet.

Le 18 novembre 1981 le Dr. Jack Thompson, professeur à l'Université de Goergie et membre du SECID, a donné un brillant séminaire sur la budgétisation économique en agriculture.

Le Dr. Tom Zalla donna un cours de trois semaines aux membres de la Division de la statistique agricole sur les problèmes de la statistique agricole et sur les méthodes de collecte des données.

S'étant inspiré du texte du Dr. Zalla, Mr. Kulp tint une session de formation de deux semaines à l'intention des enquêteurs qui dirigeront l'enquête sur la gestion des exploitations agricoles.

Enfin, le Dr. Fernando Bertoli organisa une session de formation de quatre semaines à l'intention des programmeurs de la Division de la statistique agricole. Cette session se porta sur l'utilisation et l'entretien du mini-ordinateur Apple II que la division venait d'acquérir.

C. Voyages

Les membres de l'équipe PRAGMA ont effectué une dizaine de missions à l'intérieur du pays. Toutes ces missions entrent dans le cadre normal des activités de l'équipe. Le tableau ci-après donne des détails sur ces différentes missions.

Missions effectuées par les membres de l'équipe PRAGMA

<u>Région visitée</u>	<u>Nom</u>	<u>Date</u>	<u>Objet</u>
Bas-Zaïre	Alphonse Donasson Agro-économiste Bureau des projets		Se rendre compte de l'état actuel des CAPSA et étudier les possibilités de les relancer.
Bas-Zaïre	CHAN Nguyen Chef d'équipe	11/02/82 au 15/02/82	Prendre contact avec les Divisions régionales de l'agriculture, du développement rural et de la santé animale; visiter les projets agricoles; se faire une idée de ce qui se passe sur terrain; former le personnel dans la collecte des données.
Bas-Zaïre	Earl Kulp Economiste-analyse à la Division de la statistique agricole	17/05/82 au 31/05/82	Préparer l'enquête sur la gestion des ménages agricoles.
Bandundu	George CONDE	07/04/82 au 21/04/82	Recueillir les données sur le maïs, les arachides, les haricots et la patate douce.
Bandundu	Earl Kulp	31/05/82 au 03/06/82	Préparer l'enquête sur la gestion des ménages agricoles; en sélectionner deux villages-témoins avec un enquêteur et vingt ménages dans chaque village.
Bandundu	CHAN Nguyen	25/06/82- 29/06/82	Prendre contact avec les autorités régionales et préparer le terrain pour l'arrivée de l'équipe spéciale chargée de la collecte et de l'analyse des données agro-économiques destinées à l'élaboration des plans agricoles régionaux.
Equateur	CHAN Nguyen	21/03/82 24/04/82	" " " "

<u>Région visitée</u>	<u>Nom</u>	<u>Date</u>	<u>Objet</u>
Haut-Zaïre	George CONDE	23/02/82- 03/10/82	Recueillir les données sur le maïs, les arachides et les haricots.
Haut-Zaïre	Earl Kulp	13/04/82 27/04/82	Receueillir les statistiques agricoles. Observer la méthode de collecte de données utilisée par les enquêteurs.
Kasaï-Occidental	Earl Kulp	18/01/82- 22/01/82	Observer les pratiques culturelles.

D. Relations publiques

Fraîchement arrivés au Zaïre, il était normal que les membres de l'équipe consacraient les premiers mois de leur entrée en fonction à des contacts. C'est ce qui explique les nombreux contacts que l'équipe a établis et maintenus avec les officiels zaïrois et les différents organismes intéressés au développement du secteur agricole du Zaïre. La liste complète de ces contacts est fournie ici:

<u>Nom de l'organisme</u>	<u>Personne(s) rencontrée(s)</u>	<u>Objet des discussions</u>
Banque Mondiale	Mr. Mbeda Mr. Varon Mr. Sibony Mr. Lan Pham Mr. Ramboccus Mr. Chadwick Mme Tina Kimes	Coopération entre la Banque Mondiale et PRAGMA; développement de l'agriculture au Zaïre; problèmes liés à la gestion du secteur agricole; fiches sur les projets agricoles et de développement rural.
SEDES	Mr. Fyor	Collecte des données, préparation des projets de budgets et de développement agricole.
F. E. D.	Mme Spada	Les projets à être financés par le F. E. D.
Coopération française	Mr. Obel Mr. Bergassoli Mr. Vallot Dr. Corbel	Recueil des projets.
F. A. O.	Mr. Tadesse Mr. Thorigine Mr. Joly Mr. Losseau Mr. Pierre Mr. Niaré Mr. Mortier Mr. Dusan Sidjanski J. Strebelle	Améliorer la collecte des données statistiques; identification des projets agricoles.
SECID	Dr. Jack Thompson Dr. Glenn Ames	Assistance aux participants du projet 052 de retour au pays.

USDA	Mr. James Gulley Mr. J. Hopkins Mr. J. F. Keeper	Assistance aux participants du projet 052, séminaire sur le SAS.
J. J. Associates	Dr. Jeffalyn Johnson James Ralph Jean Moorhead-Dehasse	Problèmes de gestion dans les projets agricoles.
C. E. C.	Jean Louis Lacube André Lebfèvre	Développement agricole du Zaïre.
A. T. B.	Mr. Leblanc Mr. De Vuyst Mr. Anneet	Le rôle du projet 070 en relation avec le Département de l'agriculture.
UNDP	Mr. Erhlich	Le développement agricole.
SOFIDE	Kandolo wa Kashala Tshiunza Ntita	Aspect financier du développement agricole.
Conseillers canadiens	Jean Maillot Mr. Perrault	Les objectifs du projet 070; les études agro-économiques à réaliser avec la Direction de la planification régionale du Plan.
ITTA	Dr. Ezumah	Recherches agronomiques.
Corps de la Paix	Mr. W. Pruitt Mr. R. Smith Jill Burlinghame	Le développement de l'agriculture zaïroise.
INERA	Dr. Shabani Dr. Masudi Kaboe Sefu Tanoka	Recherche agronomique au Zaïre.
CEPLANUT	Dr. Kabamba Mkamany	idem
IRES	Dr. Kimbabu Makufu	idem
CEPAS	Mr. Verhaegen	idem
CID	Jens Mosgard	idem
CREN	Dr. Manyala	idem

Les ambassades:

Japon	Mr. Mishima	Le financement des
Canada	Mr. Boungault	différents projets
Italie	Dr. Spada	agricoles financés par
France	Mr. Juif	ces différents pays.
Allemagne	Mr. Van Loe	
Belgique	Mr. Adrienne	
C. E. E.	Mr. Poerschmann	Financement des projets
		agricoles financés par
		la C. E. E.
BAD	Mr. André Pastella	Le rôle des statis-
	Mr. Guezodje	tiques dans le dé-
		veloppement agricole.
Catholic Relief Service	Nancy Michelsen	Problèmes nutritionnels et l'agriculture.
SNEL	George Frazier	Les ordinateurs et l'agriculture.
DAIP	Mr. Astracham	Le développement agri-
	Mika Saba	cole du Zaïre.
	Derou Philip	
	Mr. Rosseau	
	Mr. Bertonima	
	Nioka	

E. Divers

Liste des personnalités zaïroises rencontrées

1. Département de l'agriculture, développement rural et de l'environnement

A Kinshasa

1. Kamitatu Massamba, Commissaire d'état
2. Mwamba Nduba, Secrétaire d'état à l'agriculture
3. Mukala wa Mukala, Secrétaire d'état au développement rural et à l'environnement
4. Lubala, Secrétaire général à l'agriculture et au développement rural
5. Mazol, Ancien Conseiller au cabinet du Commissaire d'état
6. Ditona Panzu, Conseiller du Commissaire d'état
7. Kingata, Conseiller du Commissaire d'état
8. Lumbala Kabuyi, Directeur des études et de la politique agricoles
9. Shingani, Directeur au Secrétariat d'état au développement rural
10. Ngumbu, Conseiller du Secrétaire d'état au développement rural
11. Biangula Kabeya, Directeur de la production agricole
12. Dr. Bewa, Directeur de la production et de la santé animales
13. Kalombo, Développement rural

Au Bas-Zaïre

1. Nakaya Konde, Division de l'agriculture
2. Bunzangu, Chef du bureau de la santé animale

A l'Equateur

1. Tshimanga Mukuta, Bureau des statistiques agricoles
2. Kindargo, Chef de la Division de la santé et de la production animales
3. Mbango Moliki Nopotu, Chef de bureau à la Division régionale du développement rural

Au Bandundu

1. Kato, Chef de la Division régionale de l'agriculture
2. Opedi, Chef de la Division régionale du développement rural
3. Musuande, Chef du Bureau de la planification et du développement
4. Asuli, Chef de la Division régionale de l'environnement
5. Kalahuri, Chef de la Division régionale à la production et à la santé animales

2. Commissariat général au Plan

A Kinshasa

1. Kindindi, Directeur
2. Luzolo Kimi, Directeur de la planification régionale
3. Mikobi, Chef de division à la Direction de la planification régionale
4. Boenga Bokange, Directeur de la planification régionale
5. Bokeli, idem
6. Kinzumbi Makiadi, idem
7. Manyama, idem
8. Bonge, idem
9. Ekwi, Conseiller du Commissaire général
10. Kumuamba, Directeur à l'Institut national de Statistique

A l'Equateur

1. Kambinga Nzamba, Chef de la Division régionale
2. Kabongo, Division régionale

Au Bandundu

1. Kahenga, Chef de la Division régionale
2. Musuanda, Division régionale

3. Vice-gouverneurs

1. Sabi Ngampum Mulien, Equateur
2. Djoka Taketa, Bandundu

4. Directeurs régionaux

1. Cuiemba, Equateur
2. Bandembe, Bandundu

5. Commissaire urbain

1. Nzana Kakegeshe Runesha, Bandundu

Liste des personnalités américaines

1. USAID/Washington

1. Mr. Gary Nelson, Responsable du Bureau Zaïre
2. Dr. Theodore L. Lewis
3. Mr. Owen Lustig
4. Mr. Russell Anderson

2. USAID/Kinshasa

1. Mr. Norman L. Sweet, Directeur
2. Mr. Walter W. Boehm, Chef du service de programmation
3. Mr. Richard Peters, Responsable de l'ARD
4. Mr. Rolland Deschambault, Contrôleur
5. Mr. E. Navin, Administrateur de projet
6. Mr. David Soroka, ARD
7. Mr. Ron Mininger, ARD
8. Mr. Lee Braddock, DEO
9. Mr. Ike Hatchimonji, ARD
10. Mr. Ed Hirabayashi, HRD
11. Mr. A. Martinez, PRM
12. Mr. R. Handler, PRM
13. Mr. J. McCabe, MGT
14. Mr. Gasser, ARD
15. Mr. W. Lane, ARD
16. Mr. P. Mickelsen, ARD
17. Mr. N. Sheldon
18. Mrs. D. Osmond, IDI

3. Ambassade

1. Robert B. Oakley, Ambassadeur
2. Thomas E. McNamara, DCM
3. Eleanor Sutter, ECON

4. Département de l'agriculture

1. James F. Keefer, Service de l'agriculture étrangère
2. Dons Gueres, Formation pour l'agriculture internationale

5. Remarques diverses

Pour terminer ce chapitre sur les activités spéciales, il faudra signaler la part active que l'équipe PRAGMA a prise lors des trois journées de la NSELE consacrées à l'analyse du Plan national de relance agricole et du Programme d'action pour l'année 1982. Ces trois journées ont été convoquées et présidées par le Commissaire d'état KAMITATU lui-même. L'équipe a également, par le biais de l'USAID, fait des remarques et des recommandations qui ont conduit à l'élaboration du document final du Plan de relance agricole 1982-1984.

V. Personnel, infrastructure et équipement

Dans ce chapitre, il sera question essentiellement des mouvements du personnel, de l'infrastructure et de l'équipement du projet 070. La première section sera donc consacrée aux mouvements du personnel. Pour des raisons de clarté on parlera d'abord du personnel technique de PRAGMA avant de signaler quelques mouvements parmi le personnel zaïrois.

A. Personnel

1. Le Personnel technique de PRAGMA

a. Les Membres permanents

Les membres permanents sont ceux qui ont été engagés pour toute la durée du projet, à savoir pour trois ans. Le contrat prévoit quatre membres permanents. Comme on pourra le constater, seuls trois membres permanents sont actuellement présents à Kinshasa. Mr. Alphonse Donasson et le Dr. Brown ont dû, pour l'une ou l'autre raison, résilier leur contrat. Voici, sommairement décrite, la situation des membres permanents de l'équipe PRAGMA.

Le Dr. Chan Nguyen est arrivé à Kinshasa le 15 juillet 1981. Il avait la délicate mission de servir à la fois de conseiller technique au Bureau de la planification et de diriger l'équipe PRAGMA. Son bureau est installé dans le bâtiment de la Division d'études et de programmation. Avant de prendre son congé le 9 juillet 1982, il présenta sa démission en sa qualité de chef d'équipe aux responsables de PRAGMA Corporation. Présentement il réside avec sa famille dans l'appartement 6 du Building SEDEC III.

Mr. Alphonse Donasson qui était affecté au Bureau des projets comme conseiller technique arriva à Kinshasa le 19 juillet 1981. Pour des raisons de convenance personnelle, il démissionna de son poste depuis le 4 novembre 1981.

Mr. Earl Kulp fut engagé comme conseiller technique à la Division de la statistique agricole le 14 septembre 1981. Il rejoignit son poste le 6 novembre suivant. Son bureau est situé dans le bâtiment de la Division de la statistique agricole. Il est avec son fils Bartley dans l'appartement 13 du SEDEC III.

Mr. Georges Condé débarqua pour la première fois à Kinshasa le 17 août 1981 pour effectuer, à la demande de PRAGMA, une étude sur le marché et la production du riz paddy. Compte tenu de la qualité du travail effectué, il lui fut demandé de rentrer au Zaïre comme conseiller au Bureau de l'analyse économique de la Division d'études et de programmation. Il rentra au Zaïre le 11 janvier 1982 pour occuper ses nouvelles fonctions. Il habite, lui aussi, le Building SEDEC III dans l'appartement 9.

Enfin, le Dr. Robert Brown, qui était engagé comme conseiller technique au Bureau des projets en remplacement de Mr. Donasson a dû, lui aussi, quitter le Zaïre pour des raisons de santé un mois après son arrivée. Ce fut au mois de mai 1982.

b. Les consultants temporaires

Pour remplir l'une ou l'autre tâche bien spécifique PRAGMA recourt aux services des consultants engagés juste pour la durée que prendra ce travail.

Outre le Dr. Rifat Barokas, l'un des responsables de PRAGMA Corporation, et Georges Condé, PRAGMA a envoyé deux experts à Kinshasa pour dispenser des séminaires et organiser une session de formation. Il s'agit du Dr. Tom Zalla et du Dr. Fernando Bertoli.

Le Dr. Barokas arriva à Kinshasa pour la première fois dans le cadre du projet 070 le 15 juillet 1981. C'était pour assister au démarrage du projet. Il mit à profit les trois semaines de son séjour zaïrois pour prendre des contacts avec les divers milieux intéressés par le projet. Son second voyage au Zaïre eut lieu le 3 mars 1982. Le but de celui-ci était de suivre le travail qu'effectue l'équipe PRAGMA et d'essayer de résoudre les problèmes qui se posaient encore au projet.

Comme on vient de le voir, Georges Condé vint pour la première fois à Kinshasa le 17 août 1981 en tant que consultant pour effectuer une étude sur la production et la commercialisation du riz paddy au Zaïre. A cet effet, il a eu l'occasion de voyager à l'Equateur, au Kivu et au Haut-Zaïre. Son rapport terminé, il quitta le Zaïre le 6 novembre 1981.

Quant au Dr. Tom Zalla, il arriva à Kinshasa le 16 mai 1982 et la quitta le 13 juin 1982 après avoir tenu une série de séminaires sur les problèmes posés par la statistique agricole et sur les méthodes de collecte des données dans le secteur agricole.

Enfin, le Dr. Fernando Bertoli, qui était chargé de l'achat d'un mini-ordinateur et de ses accessoires, arriva au Zaïre le 29 juin 1982 pour un séjour d'un mois. Il est venu installer le mini-ordinateur et organiser une session de formation sur son utilisation et son entretien. Ses fonctions au Zaïre se sont terminées le 31 juillet 1982.

2. Le personnel zaïrois

Avec le démarrage du projet 070 les deux divisions qui le constituent se sont retrouvées dans l'obligation d'augmenter leurs effectifs. C'est ainsi que les agents suivants ont été mis à la disposition du projet 070 par le Département:

<u>Nom</u>	<u>Titre</u>	<u>Bureau ou Division</u>
Kule Sisko	Ingénieur agronome (Génie rural)	Planification
Luamba	<u>Master in Business Administration</u>	Analyse économique
Kahindo	<u>Master en économie agricole</u>	Planification
Mboyo	Dactylographe	Secrétariat de la Division d'études et de programmation
Kadima	Dactylographe	idem
Afifi	Agro-économiste	Analyse économique
Mulamba Mpoyi	Démographe	Division de la statistique agricole

Les Citoyens Mujinga Mutombo et Ngituka Mukenimi sont engagés comme chauffeurs.

Lorraine Thompson de nationalité américaine est engagée comme assistante administrative au chef de l'équipe PRAGMA.

A côté de ces arrivées, il faut signaler les départs des Citoyens Singa et Mansinsa du Bureau de l'analyse économique, appelés à d'autres fonctions en dehors du projet 070.

B. L'Infrastructure et l'équipement

Il était décidé lors du démarrage du projet 070 d'augmenter les possibilités d'accueil du bâtiment qui abrite les services de la Division d'études et de programmation. Après un examen approfondi de chacune des offres soumises par cinq sociétés de construction de la place, Tracomaza fut retenue pour construire une annexe au bâtiment principal de la Division. Un contrat fut signé à cet effet entre cette entreprise et le Département de l'agriculture. Le premier coup de pioche fut donné le 11 février 1982. Inauguré au mois d'août, ce bâtiment est aujourd'hui occupé par les Bureaux de la planification et des projets ainsi que par le Bureau des recherches.

A côté du problème de bâtiment, le projet devait également résoudre certains problèmes d'équipement. C'est ainsi qu'il a été décidé l'achat de nouveaux bureaux pour les participants du projet 052 de retour au pays, d'une nouvelle machine à photocopier, d'une machine à polycopier et de trois machines à écrire.

Deux nouvelles camionnettes diesel furent cédées par le projet Nord-Shaba au projet 070.

Un mini-ordinateur Apple II avec ses accessoires fut acheté et installé à la Division de la statistique agricole. Une ligne téléphonique directe fut installée dans le Bureau du Directeur du projet et dans celui du chef d'équipe.

Un tel effort dans l'équipement serait resté vain s'il n'était pas accompagné d'une amélioration dans les conditions salariales des agents. C'est ainsi que des propositions pour réajuster le supplément que l'USAID allouait au personnel zaïrois dans le cadre du projet furent faites. Quoique le contrat, contrairement au document du projet, ne précise rien en ce qui concerne le paiement du supplément, l'USAID et le Département acceptèrent de payer le supplément aux agents. Le montant de celui-ci tenait compte de la qualification et de la position occupée. C'est depuis octobre 1981 que le supplément est régulièrement payé.

Avant d'arriver aux recommandations, il y a lieu de rappeler les problèmes majeurs qui ont failli porter préjudice au bon fonctionnement du projet.

VI. Problèmes rencontrés

Durant sa première année le projet a dû faire face à de nombreux problèmes. Ceux qui ont sérieusement marqué le projet sont les suivants:

1. Le transfert par erreur des fonds en monnaie locale du projet dans un autre compte. Cette situation immobilisa toute activité dans le projet pendant plus d'un mois.
2. Le fait que les membres du projet sont souvent appelés à réaliser des tâches spéciales en dehors des activités normales du projet, cet état des choses les soustrait de leurs activités dans le cadre du projet.
3. Les difficultés d'avoir une communication téléphonique avec l'extérieur.
4. L'absence d'un conseiller technique au Bureau des projets. Cette absence a beaucoup retardé la réalisation des objectifs assignés à ce bureau.
5. Les changements dans les horaires de l'Air Zaïre. Plusieurs missions à l'intérieur étaient ainsi perturbées.
6. Les difficultés des déplacements suite à la pénurie de carburant.
7. Les véhicules du projet sont dans un très mauvais état. L'arrivée de deux nouveaux camions a pallié un peu aux conséquences de cette situation.

8. Les possibilités d'affecter les agents actuels du projet dans les autres services du Département. Ceci rend difficile toute programmation du travail à long terme.

VII. Recommandations

Ce chapitre ne concerne que les recommandations ayant trait à l'organisation de la Division d'études et de programmation. Il n'a par conséquent rien à voir avec les problèmes matériels ou sociaux des membres du projet. De tels problèmes sont du ressort des responsables zaïrois.

Trois points sont donc retenus ici:

- la révalorisation du Bureau d'études;
- la planification régionale et son intégration dans la planification nationale;
- l'amélioration des structures de commercialisation.

A. La révalorisation de la Division d'études et de programmation agricole

Au début de ce rapport il a été fait mention d'immenses potentialités agricoles que recèle le Zaïre. Pour arriver à exploiter rationnellement ces potentialités, il faudra au Zaïre des ressources humaines suffisantes en nombre et en qualité. Le chef de l'équipe PRAGMA estime qu'un accent spécial doit être mis sur le renforcement de l'aptitude du Conseil Exécutif à concevoir, à préparer et à exécuter une stratégie rationnelle visant à augmenter la production végétale et animale du pays.

Le chef d'équipe croit vivement que la révalorisation de la Division d'études et de programmation pourra beaucoup aider le Département à maîtriser les rouages de la planification agricole, et ainsi à mieux définir la politique agricole du pays.

C'est dans le sens de délimiter le rôle et les objectifs du Bureau d'études ou, mieux, de la Division d'études et de programmation que des discussions ont eu lieu aussi bien avec les responsables zaïrois qu'avec Mr. Dusan Sidjanski de la FAO et les experts belges du Département. De ces discussions, il s'est dégagé que la mission première de la Division devrait être d'aider le Département à accroître la production agricole et animale et à améliorer les conditions de vie des masses rurales.

Son rôle serait ainsi de:

- servir d'instrument de planification au Département. A ce titre elle devra organiser régulièrement des séminaires, des rencontres et des tables rondes sur les problèmes de la planification du développement agricole et rural. Elle devra également mettre à la disposition du Département des études pouvant le guider dans

la préparation des plans régionaux et du plan national de développement agricole. Elle devra, en outre, l'assister dans l'élaboration de ces plans. La Division devra enfin assister le Département dans la définition de la stratégie et de la politique agricoles;

- être à même de participer à l'élaboration des propositions des budgets du Département;
- suggérer éventuellement des modifications à apporter aux programmes de redressement;
- analyser la situation actuelle de l'agriculture zaïroise et proposer des mesures visant à augmenter la production;
- identifier, analyser, élaborer et évaluer les projets agricoles;
- travailler plus étroitement avec les experts des organismes internationaux des pays amis dans la détermination des besoins en capital et en personnel expatrié des projets du Département.

Ce rôle ainsi dévolu à la Division d'études et de programmation en fait l'organe principal de la planification du Département. A ce titre, il devrait être rattaché directement au Secrétariat général. Ce service s'articulera sur les quatre cellules suivantes:

- le Bureau des projets;
- le Bureau de la planification;
- le Bureau de l'analyse économique;
- le Bureau du traitement des données.

Les attributions de ces différentes cellules sont décrites dans l'annexe A.

B. La Planification régionale comme fondement du Plan national de développement agricole

1. La nécessité de la planification régionale

Un plan national du développement de l'agriculture dans un pays comme le Zaïre ne sera réaliste que dans la mesure où il tient compte des conditions écologiques particulières de chaque région. Le Zaïre est, en effet, de ces pays aux caractéristiques physiques très variées. On y observe des variations climatiques, édaphiques et topographiques notables. Ces variations permettent de produire une large gamme de cultures.

La régionalisation du plan est à ce point de vue importante dans ce sens qu'elle doit être à l'origine d'actions compensatrices des disparités régionales et d'actions motrices adaptées à chaque région, et qu'elle répond à la décision politique d'accorder une large autonomie aux régions.

Un inventaire de toutes les ressources physiques, humaines que recèle chaque région devra être mené pour permettre de les exploiter de façon rationnelle et d'éviter ainsi du gaspillage.

Un certain nombre d'études fait ressortir la nécessité de développer la planification régionale comme partie intégrante de la stratégie globale du développement agricole. La planification régionale agricole devra, par conséquent, constituer le fondement sur lequel viendra s'ériger le programme national du développement agricole.

2. Recommandations

Point n'est donc besoin de recommander que neuf plans régionaux de développement agricole, correspondant aux huit régions du pays auxquelles on a ajouté la ville de Kinshasa, soient élaborés. Dans la formulation de ces plans, il serait souhaitable que le Département associe des experts internationaux qui viendront travailler en étroite collaboration avec le Bureau de Planification de la Division d'études et de programmation et la Direction de la planification régionale du Commissariat général au Plan.

C. L'Amélioration des structures de commercialisation et de prix

Le rôle que peuvent jouer sur la production agricole les structures de commercialisation et de prix ne fait plus l'ombre d'aucun doute. Une bonne politique de prix et l'existence des circuits de commercialisation bien organisés et appropriés peuvent contribuer de façon significative à l'augmentation de la production, et par ricochet, à l'amélioration du bien-être des populations rurales.

Il faudra donc que la Division d'études et de programmation arrive à mettre sur pied une politique et une stratégie susceptibles d'améliorer les structures de commercialisation des produits agricoles et de fournir suffisamment de stimulants aux paysans.

Une série de recommandations tendant à améliorer le système des prix et du marché est proposé en annexe. Le chef de l'équipe PRAGMA espère pour que ces recommandations soient attentivement prises en considération par le Conseil Exécutif et par la Mission de l'USAID à Kinshasa.

D. Conclusion

Si la Mission américaine ne donne pas son appui à l'équipe américaine, qui le fera?

A Kinshasa, juillet 1982

Chan P. Nguyen, Ph. D.
Chef d'équipe
Equipe américaine du Bureau
d'études
Département de l'Agriculture
Zaïre

VIII. L'évaluation de l'équipe PRAGMA

Ce qui suit est, en résumé, une évaluation du travail effectué par l'équipe PRAGMA en fonction des obligations contractuelles précisées dans l'article I du contrat AFR-0070-C-1039-00.

A. Améliorer la liaison opérationnelle entre la Division de la statistique agricole et Bureau d'études

Des réunions mensuelles entre les membres du personnel des deux bureaux ont été organisées pour discuter des problèmes techniques réciproques et de la mise en oeuvre des projets.

B. Améliorer les procédés administratifs et de comptabilité de la Division de la statistique agricole et du Bureau d'études

L'approvisionnement des fournitures et de l'équipement a été réglé.

Les fiches de présence sont strictement contrôlées.

Les suppléments de salaire ont été établis, ce qui permet aux membres du personnel de concentrer leur attention sur leur emploi comme la source principale de leur revenu.

C. Institutionnaliser la collecte de statistiques agricoles qui fournissent un reflet précis de ce qui se passe dans le secteur agricole

L'équipe a indiqué un programme consolidable de fonctionnement pour mettre en marche un recensement agricole qui comprend la formation d'énumérateurs pour la statistique continue relative à la production actuelle et l'approvisionnement en équipement de ces derniers.

Un plan a été établi pour la publication mensuelle des données relatives aux prix et à la hauteur pluviométrique; le personnel de la Division de la statistique agricole est actuellement en train de le mettre au point.

De l'assistance a été fournie au Bureau d'études dans l'analyse des données économiques.

Des cours de formation pour le personnel de la Division de la statistique agricole et les énumérateurs dans la collecte des données et les études de gestion des fermes ont été réalisés.

D. Améliorer les programmes d'informatique

L'achat et l'installation du premier mini-ordinateur du secteur agricole au Zaïre ont été réalisés.

L'achat et l'installation du progiciel le plus avancé pour la gestion des données de contrôle ont été réalisés.

Quatre programmeurs ont été formés et ont fait l'application préliminaire du progiciel des données de contrôle.

On a fourni aux membres du personnel du Bureau d'études et de la Division de la statistique agricole ainsi qu'aux stagiaires revenus de l'assistance dans l'utilisation des mini-ordinateurs pour la réalisation d'études et de travaux de recherche.

E. Etablir un système de comptes rendus trimestriels

La base a été établie avec la réalisation du numéro quatre.

Partout au Zaïre des études du secteur agricole ont été faites, notamment en ce qui concerne la production et la commercialisation des cultures de rapport et des récoltes alimentaires. On a terminé les études sur le riz, le maïs et le manioc.

F. Institutionnaliser la continuité du cycle de la définition, de l'élaboration, de la surveillance et de l'évaluation des projets et des programmes

Une série d'ensemble d'études de marchandises a été entamée comme base pour la définition et l'élaboration des projets.

On a mis en train une série d'études agro-économiques régionale pour élargir les bases d'une planification d'ensemble régionalisée.

On a préparé des notes méthodologique et développé un progiciel d'ordinateur approprié.

L'équipe a prêté son concours au contrôle et à la surveillance du projet Nord-Shaba et du projet national du manioc qui sont du ressort du personnel du Bureau d'études.

On a fourni des conseils au Bureau des projets pour la rédaction d'un document de 479 pages et de 54 résumés de projets, ainsi que pour l'établissement d'une proposition budgétaire concernant le nouveau Directeurat de l'administration des projets.

G. La Division de la Planification régionale et du développement

Pendant une série de réunions on a développé un programme systématique pour la réalisation en commun d'études agro-économiques.

Avec les autorités locales du Bas Zaïre, du Bandundu et de l'Equateur on a fait les arrangements nécessaires pour la coopération dans la planification régionale.

H. Institutionnaliser le mécanisme de la planification annuelle

On a élaboré une proposition pour la structure du Bureau d'études et on a réalisé des entretiens relatifs à la réorganisation du Département de l'Agriculture.

On a fourni au Bureau d'études de l'assistance pour l'élaboration du plan annuel d'investissement et la mise à jour annuelle du budget du Département de l'Agriculture.

En collaboration avec le Bureau de la planification du Bureau d'études on a examiné la situation agricole du Zaïre.

On a soumis à la considération du Directeur de la commercialisation du Département de l'Agriculture des recommandations concernant la politique de la commercialisation et des prix.

I. Améliorer la qualité des données du secteur agricole et fournir un appui pour les tâches fondamentales de la planification

On a entrepris le recensement agricole afin de fournir des statistiques de base qui jusqu'à présent n'existaient pas.

Au niveau régional des études de la gestion des fermes ont été entreprises pour fournir des données sur la main-d'oeuvre et la production.

Comme base pour la planification du progiciel a été développé afin de stimuler les options en ce qui concerne la politique.

On a entrepris des études de marchandises et de planification régionale afin de fournir des données de base sur la planification avec des options de politique en ce qui concerne la production, la commercialisation et les prix.

J. Institutionnaliser l'examen critique du document concernant la stratégie agricole

Il n'y a pas de document décennal de stratégie agricole; cependant on a assisté à un séminaire spécial sur le Plan de 1982-1984 pour la récupération agricole, et on a fait des commentaires généraux à ce sujet. En plus, on a préparé le terrain pour la création d'un tel document au moyen de l'étude de la collecte des données et des études agro-économiques lancées pendant la première année du contrat.

IX. Liste des abréviations utilisées

ARD	:	Agricultural and Rural Development
CTB	:	Coopération technique belge
CEE	:	Communauté économique européenne
CEPLANUT	:	Centre national de planification de nutrition humaine
CEPAS	:	Centre évangélique et pastoral
CREN	:	Centre régional de l'énergie nucléaire
DCM	:	Adjoint de l'Ambassadeur
DEO	:	Development Economic Officer
ECON	:	Economic
FAO	:	Food and Agricultural Organization
FED	:	Fonds européen de développement
HRD	:	Human Resource Development
IDI	:	Institut international de développement
INERA	:	Institut national d'études et de recherches agronomiques
IRES	:	Institut de recherche économique et sociale
IITA	:	Institut international pour l'agriculture tropicale
PRM	:	Spécialiste de programmation
SECID	:	South East Consortium for International Development
SNEL	:	Société nationale d'électricité
SOFIDE	:	Société de financement et de développement
UNDP	:	Programme de développement des Nations-Unies

ANNEXE A

Recommandation sur la réorganisation
du Bureau d'études et de planification

NOTE AU COMMISSAIRE D'ETAT,
AUX SECRETAIRES D'ETAT ET AU SECRETAIRE GENERAL
sur
LA PROMOTION DU BUREAU D'ETUDES

1. Objectifs visés par la promotion du Bureau d'études

Le Zaïre est doté de potentialités énormes dans le secteur agricole, pastoral et forestier. Les performances sont faibles: l'agriculture vivrière piétine, les cultures d'exploitation sont partiellement exploitées et de façon peu intensive. L'élevage reste aux mains des éleveurs traditionnels et ne fait pas l'objet d'exploitation rationnelle.

Le Zaïre a tous les atouts pour réussir son développement. L'essentiel à l'heure actuelle est de parvenir à une mobilisation des ressources humaines. Cette mobilisation est très essentielle pour la planification des activités du développement national afin d'éviter le gaspillage des ressources naturelles.

Dans un premier temps, il est nécessaire de définir une stratégie appropriée avec coordination précise et sans trop grande hâte des activités. Pour ce faire, une connaissance approfondie des problèmes des secteurs agricole, de l'élevage et forestier est nécessaire, ainsi que la recherche des antagonismes nés de la coexistence de ces secteurs, et le tout doit faire l'objet d'observations. Une connaissance du milieu paysan est fort instructive pour évaluer le degré de réceptivité aux innovations techniques, dégager les moments favorables pour franchir les étapes. Le Zaïrois, mieux que quiconque, est bien placé pour identifier les contraintes et susciter cette mobilisation.

2. Perspectives ouvertes au Bureau d'études

La création du Bureau d'études est un préalable pour définir une politique agricole et une stratégie appropriée et préparer un plan de développement agricole tel que défini par le Plan Mobutu -- Programmes de relance économique 1979-81 et 1981-83.

3. Tâches envisagés

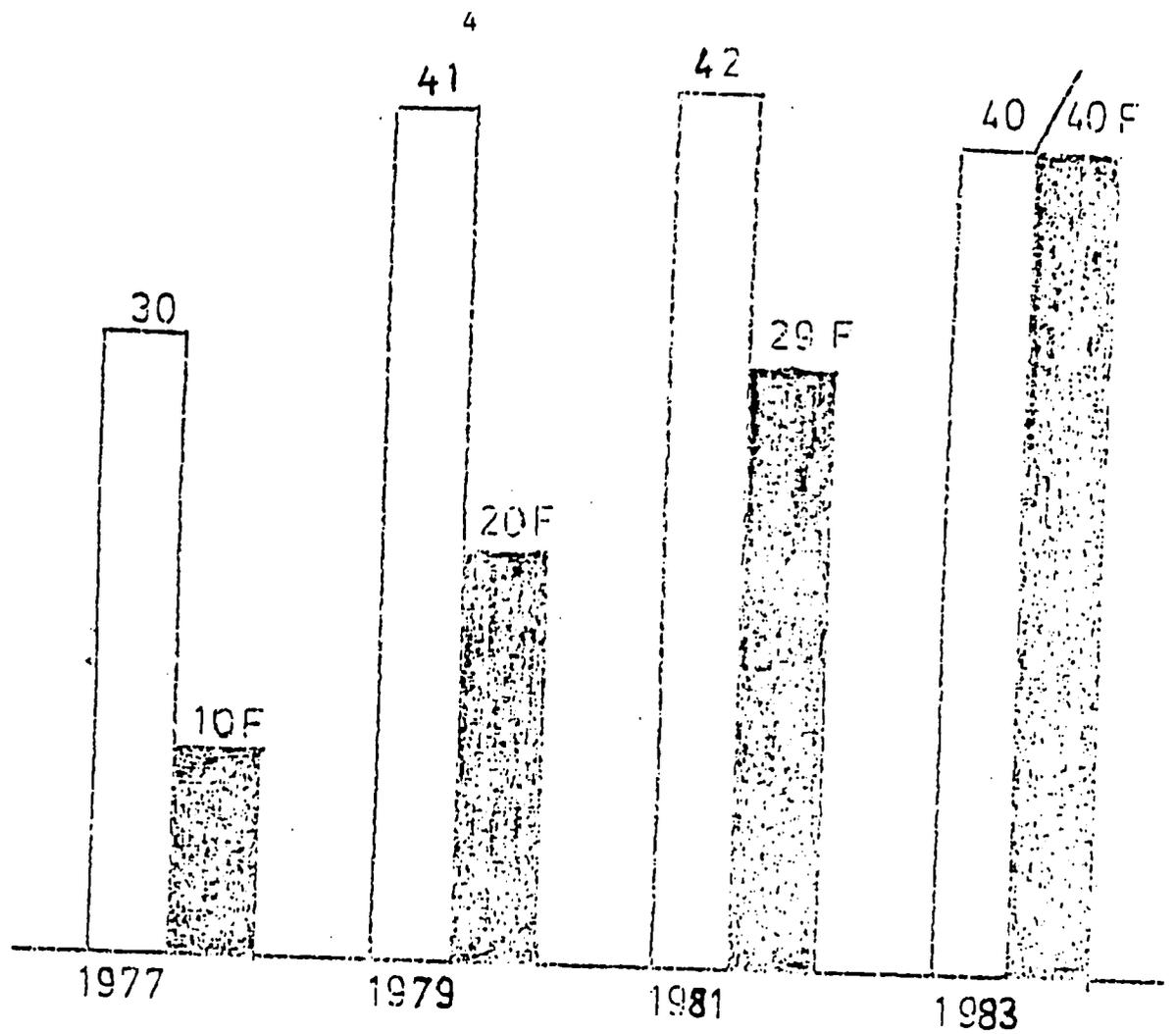
De ce fait, le Bureau d'études sera chargé des études approfondies pour déterminer les objectifs, les moyens et les ressources disponibles pour la planification agricole et le développement rural. Il s'agit de collecter les informations fondamentales, d'élaborer les plans de développement, de recommander des projets prioritaires et de négocier le financement nécessaire pour atteindre les objectifs escomptés.

4. Programme pour la promotion du Bureau d'études

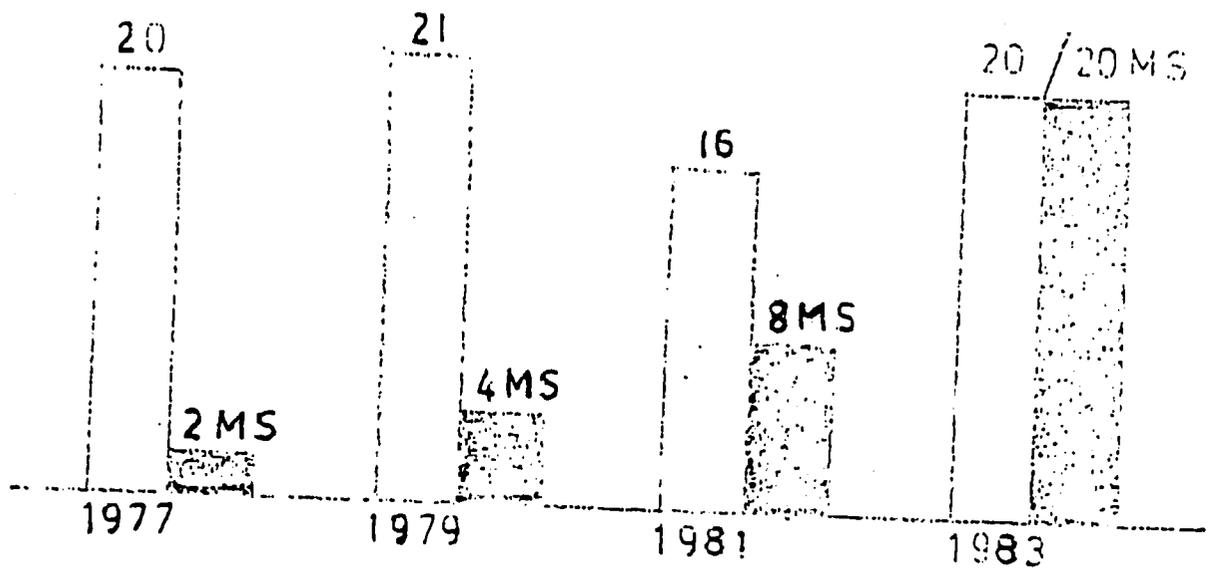
Pour ne pas trop dépendre entièrement de l'assistance étrangère, surtout dans le domaine technique, le Département de l'agriculture et du développement rural avait amorcé dès 1974 un programme de formation académique de haut niveau des cadres professionnels zairois oeuvrant du Bureau. Le Bureau a envoyé aux Etats-Unis d'Amérique (Projet de développement économique agricole 052 de l'USAID) 29 cadres supérieurs dont 26 pour les études post-universitaires conduisant à la maîtrise en science (Master of Science) et trois autres au grade de Docteur ès-science (Docteur en philosophie, Ph. D.); un est en formation en Afrique de l'Ouest dans le cadre de la FAO, et un autre est en Belgique. Le cycle de formation continuera avec le Projet d'études sectorielles dans l'agriculture signé en mai 1981 entre le Conseil

Exécutif et l'Agence pour le développement international (US-AID) du gouvernement américain. Ce projet a prévu dix bourses pour la maîtrise et deux bourses pour le doctorat ès-sciences en agro-économie et en statistiques agricoles.

Le programme prendrait fin en 1984. Il en résulterait que tous les cadres professionnels zairois travaillant dans le Bureau auront reçu les connaissances techniques suffisantes pour ne plus dépendre de l'étranger dans ce domaine. Ce qui répond à la demande du Conseil Exécutif (Ref. SCE/No. 139/KBK/IW/82).



□ Nombre du personnel enregistré au Bureau d'études
 ■ Nombre des techniciens zairois en formation aux États-Unis



□ Nombre des techniciens zairois travaillant au Bureau d'études
 ■ Nombre des techniciens zairois revenus après la formation

I. Introduction

Le Département de l'agriculture avait, depuis longtemps, une Division de programmation et d'études, communément connu sous le nom de Bureau d'études, au sein de la Direction des études et de la politique agricole (Ordonnance No. 80-110 du 21 avril 1980). Ce service bénéficie de la collaboration et de l'assistance technique et financière de l'USAID, ainsi que de l'appui de deux experts de la coopération belge.

Au Développement rural une Equipe administrative polyvalente (EAP) s'occupait des problèmes de planification et des actions à entreprendre.

La dernière restructuration du Département a dû intégrer cette équipe dans le Bureau d'études.

L'objectif de cette réforme est de disposer d'une structure efficace pour mener à bien les missions qui lui sont attribuées.

Il s'agit donc de renforcer la capacité technique du Département, compte tenu de la priorité accordée à l'agriculture et au développement rural dans le cadre du développement socio-économique national.

II. But

L'organisation du Bureau d'études a pour but d'accomplir deux objectifs fondamentaux complémentaires:

- une mission sectorielle d'augmentation de la production agricole et pastorale;
- l'amélioration du niveau de vie de la population du pays.

III. Le rôle du Bureau d'études et de planification

Le rôle du Bureau d'études et de planification est défini comme suit:

- Etre un instrument de planification indispensable pour le Département. A cet égard, le Bureau d'études doit tenir des séminaires, des réunions et des discussions de table ronde concernant le domaine de la planification agricole et du développement rural.

Il doit aussi mener des études approfondies sur les options et les problèmes agro-économiques, la relance agricole et assister le Département dans la préparation des plans de développement agricole national et régional. Le Bureau doit encore contribuer à l'établissement de la politique et de stratégies nécessaires au redressement agricole et économique.

- Etre capable de recommander des allocations de ressources et de budgets essentiels au développement rural, agricole, pastoral et forestier.

- Suggérer au Département des modifications éventuelles au programmes de relance agricole et de développement rural.

- Examiner la situation de l'agriculture afin de proposer les mesures appropriées pour augmenter la production.

- Identifier, analyser, élaborer et évaluer des projets agricoles et de développement rural.

- Collaborer avec les experts envoyés par les bailleurs de fonds et les organismes internationaux pour acquérir l'assistance

technique et financière indispensable aux projets approuvés par le Conseil Exécutif.

IV. Organigramme

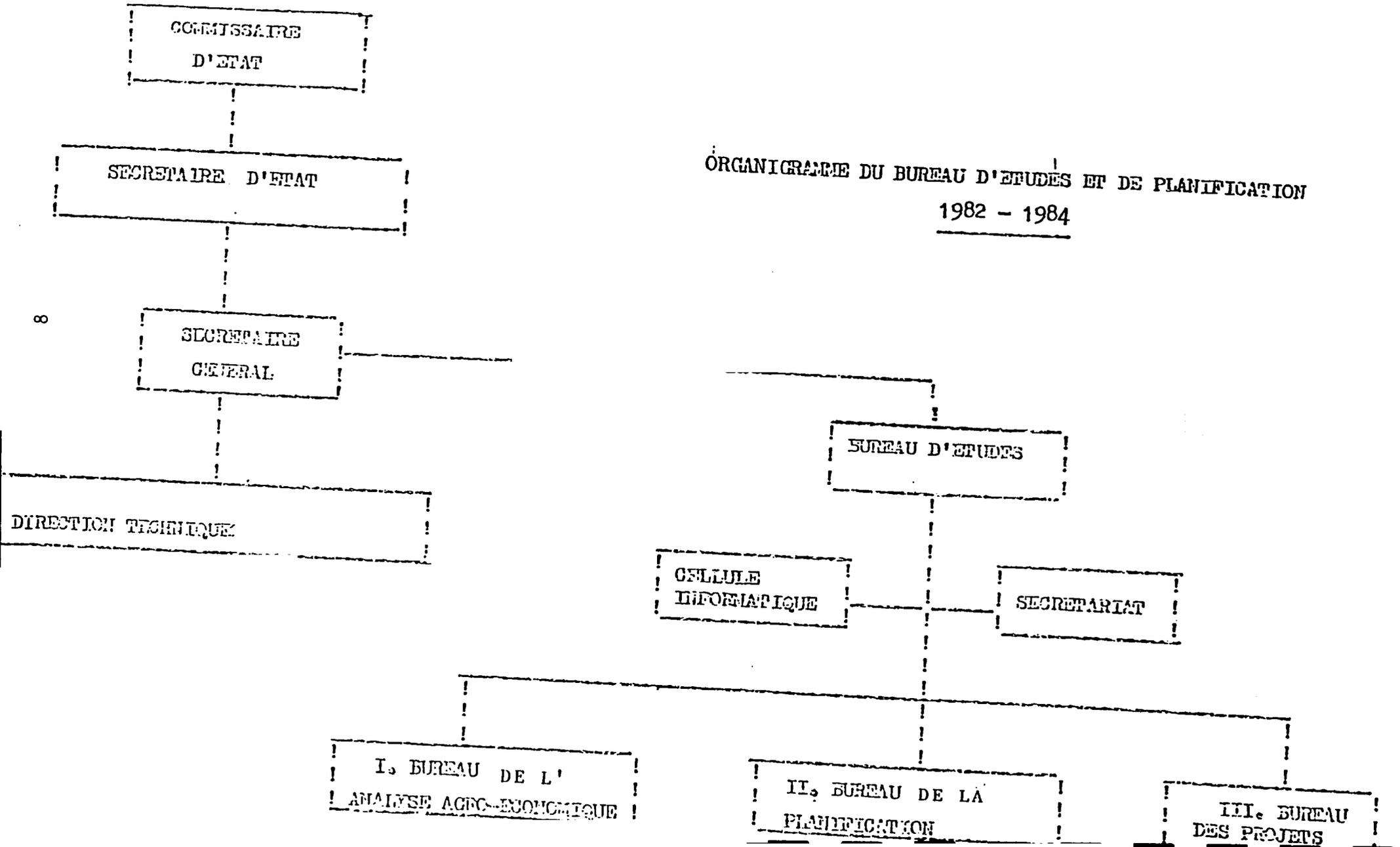
Le Bureau d'études qui constitue un rouage clé du Département est rattaché directement au Secrétariat général. Il comprendra trois bureaux avec des fonctions cohérentes et complémentaires:

1. Bureau de l'analyse agro-économique;
2. Bureau de la Planification;
3. Bureau des projets;

et, en addition, une cellule d'informatique.

L'organigramme du Bureau d'études est visualisé comme suit, et s'intègre à celui du Département de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement, de la conservation de la nature et du tourisme. Un rôle spécifique est dévolu à chaque Bureau.

ORGANIGRAMME DU BUREAU D'ETUDES ET DE PLANIFICATION
1982 - 1984



A. Le Bureau de l'analyse agro-économique

La tâche fondamentale du Bureau d'analyse sera de rassembler les informations et les données relatives au secteur agricole et de les analyser en vue de l'amélioration du secteur agricole. Ce bureau est également responsable des études sectorielles sur:

- la production et la commercialisation vivrières, maraichères, industrielles, forestières et animales;

- les moyens essentiels à la relance du secteur agricole et au redressement économique.

Après études et analyses approfondies, des recommandations concrètes seront faites et auront pour but d'aider le Bureau de la planification à définir une politique appropriée et les stratégies pour le développement agricole.

Ce Bureau est aussi chargé, en collaboration avec la Direction des marchés, des prix et de la campagne agricole, et avec la Division de la statistique agricole, de l'élaboration des rapports trimestriels et annuels.

Enfin le Bureau de l'analyse économique collaborera étroitement avec la Direction des marchés, des prix et de la campagne agricole à la préparation de recommandations et de mesures efficaces pour l'amélioration du secteur agricole et du milieu rural.

B. Le bureau de la planification

Ce Bureau est responsable des travaux planification dans le secteur agricole pour renforcer la politique de

développement socio-économique national.

Au sein de ce bureau seront examinés toutes les informations sur la situation agro-économique; les données statistiques agricoles de base, les inventaires de ressources agricoles, les informations nécessaires à la planification et à la formulation de la politique et les stratégies appropriées. Après définition des priorités nationales dans le processus de développement agricole, il lui reviendra de recommander les budgets d'allocation et les ressources en accord avec ces priorités et les stratégies déterminées.

Le Bureau de la planification servira aussi d'agent de liaison avec les autres départements et les services intéressés à l'agriculture, à l'élevage, à la recherche agronomique, au développement rural, à l'environnement pour obtenir des informations indispensables à la planification et également leur concours au plan de relance agricole du pays. De plus, le Bureau est appelé à travailler étroitement avec le Commissariat au Plan, spécialement avec la Direction de la planification régionale pour préparer les plans de développement agricole et rural. Cela suppose que ce bureau est responsable des études régionales.

C. Le Bureau des projets

Le Bureau des projets a les fonctions principales suivantes:

- l'analyse des projets;
- l'identification des projets;
- l'élaboration des projets;

- l'évaluation des résultats des projets;
- les négociations préliminaires de financement.

Le Bureau est tout d'abord chargé des analyses de projets proposés par les sociétés privées, planteurs, fermiers et organismes internationaux intéressés au développement agricole, pastoral, intégré et forestier. Il présentera des recommandations, après la fin des analyses, à l'approbation du Conseil Exécutif.

Le Bureau s'occupe ensuite des études exploratoires des régions possédant un haut potentiel de production agricole et sylvopastorale pour porter à la connaissance du Conseil Exécutif des projets prioritaires rentables. Une fois que le Conseil Exécutif accepte, les idées des projets proposées en fonction des priorités du pays, le bureau est responsable de la préparation des termes de référence et du schéma directeur pour lancer les études indispensables à l'élaboration des projets.

Le Bureau, en étroite collaboration avec la direction de l'administration des projets, procédera à l'évaluation des projets agricoles et du développement rural et fera les recommandations nécessaires au Conseil Exécutif dans le cadre du plan de relance agricole.

Enfin le Bureau des projets participera aux négociations préliminaires avec les bailleurs de fonds. Il appréciera techniquement les dossiers des projets à soumettre au Conseil Exécutif pour décision finale.

D. Relation entre le Département de l'agriculture et le Commissariat général au Plan

Le Bureau d'études sera en contact permanent avec le Commissariat général au Plan afin d'échanger les informations indispensables à la préparation du plan de développement agricole à moyen et à long terme. Dans ce but le Bureau d'études sera donc habilité à organiser des séances qui lui permettront, en collaboration avec les représentants du Commissariat général au Plan, d'identifier les problèmes et les contraintes du secteur agricole, de formuler la stratégie, la politique, et les programmes de relance agricole.

V. Analyse de la situation du personnel

En 1977 l'effectif du Bureau d'études était composé de 18 techniciens étrangers. Leur répartition aux quatre bureaux à la Division (Bureau d'études) se représentait sous l'organigramme ci-après:

Division de la programmation et des études

(Bureau d'études)

Chef : Burhama Ntibonera

Conseiller : R. Resseguie

¹
Bureau de la planification

Chef: Nukena Techniciens:

Conseiller: Bugomvi

Resseguie Imuine

Musulubila

²
Bureau des projets

Chef: Techniciens:

Ntamulyango Mansiusa

Conseiller: Kahindo

J. Schamper Lamba Me D.

3

Bureau de l'analyse économique

Chef: Nlandu K Techniciens:

Conseiller: Kabongo

R. Kite Nlandu ne Ns

4

Bureau des affaires spéciales

Chef: Dikombe Techniciens:

Conseiller: Lufele

Leblanc Mayo M.

Muhuku

Mukandila

En mars 1978 la Division comptait 12 techniciens pour les 4 bureaux. Un remaniement de l'organigramme a été opéré. Il en résultait que le nombre de bureaux était réduit à trois unités au lieu de quatre. Le nouvel organigramme en vigueur fait l'objet du tableau suivant:

- Au niveau de la Division: Chef : Burhama Ntibonera

Conseilleur : Néant

- Au niveau du Bureau:

a) Planification Chef : Néant

Conseiller : Mr. Leblanc

Techniciens : 6 (dont 4 nouveaux)

b) Analyse économique Chef : Néant

Techniciens : 7

c) Projets Chef : Néant

Conseiller : J. Schamper

Techniciens : 6 (dont 4 nouveaux)

En 1979 l'effectif du Bureau d'études était composé de 19 techniciens zaïrois sur place; 20 étaient en formation post-universitaire aux Etats-Unis; 1 était en formation en Afrique Occidentale dans le cadre de la FAO et 1 en Belgique.

Leur répartition par titre et spécialités académiques se présentait de la manière suivante:

Division d'études et de programmation

Chef : Burhama Ntibonera

Conseiller : Dr. Schamper

Bureau de la planification	Bureau de l'analyse économique	Bureau des projets
Chef : Néant	Chef : Néant	Chef : Néant
Conseiller : Mr. Leblanc	Conseiller: Schamper	Conseiller: Paul de Vu
Techniciens: 5	Techniciens: 6	Techniciens: 6
Mpia	Chimanuka	Mazeya
Bikawa	Nsimpasi	Bokisila
Ewuli	Basubi	Tamfumu
Lititiyo	Luamba	Mayo
Muteba	Kabengele	Buzitu
	Nuhuku	Lufele

En 1980 le Bureau comptait seulement 19 techniciens sur place, leur répartition était donc comme suit:

Division d'études et de programmation

Chef : Burhama Ntibonera

Conseiller : Dr. Schamper

Bureau de la planification	Bureau de l'analyse économique	Bureau des projets
Chef : Ally Diwani	Chef : Kalala	Chef : Mubenga
Conseiller : Mr. Leblanc	Conseiller: P. de Vuyst	Conseiller: Schamper
Techniciens:	Techniciens:	Techniciens:
Pezo Yi Bamba	Imuine Muchima	Ruhimbasa

Nseye Mara	Kassenga Ali	Kalamba
Tandu Lombo	Mayo Malanga	Chimanuka
Kamukenji K	Singa	Tonyemba
Kabengele L.	Budiadia	Mukuna

En 1981 le Bureau d'études avait 17 techniciens sur place, 29 en formation aux pays étrangers. Le corps du personnel était réparti comm l'indique le tableau ci-dessous:

Division d'études et de programmation

Chef : Mubenga

Conseiller : Leblanc

Bureau de la planification	Bureau de l'analyse économique	Bureau des projets
Chef : Imuine MS	Chef : Mansinsa MS	Chef : Kalala MS
Conseiller : Néant	Conseiller: P. de Vuyst	Conseiller: Néant
Techniciens: 4	Techniciens: 3	Techniciens: 6
Mpia Elengesa MS	Mputu MS	Nlandu MS
Nseye Mara	Singa	Kalamba
Kamunkenji	Budiadia	Tonyamba
Bugonvi		Pezo
		Chimanuka
		Lukusa

En 1982 le Bureau d'études comprend actuellement 21 techniciens zaïrois dont la répartition est la suivante:

Division d'études et de programmation

Chef : Citoyen Mubenga Mukendi

Conseiller : Dr. Chan P. Nguyen

Bureau de la planification	Bureau de l'analyse économique	Bureau des projets
Chef : Imuine MS	Chef : Mputu MS	Chef : Kalala MS
Conseiller : Chan	Conseiller: P. de Vuyst	Conseiller: Dr. Brown (5/82)
Techniciens: 6	Techniciens: 5	Techniciens: 6
Mpia MS	Maseya MS	Nlandu MS
Kahindo MS	Luamba MBA	Kalamba Dr
	Afifi MS	
Nseye Mara	Singa	Tonyemba
Kamukenji	Budiadia	Pezo
Bugomvi		Chimanuka
Kule		Lukusa

VI. Proposition relative à l'effectif du personnel dans le cadre organique du Bureau d'études et de planification

Pour assurer la bonne marche, le Bureau d'études a besoin d'un nombre suffisant de cadres techniques zaïrois renforcés par les experts expatriés jusqu'à la fin du programme de formation des études supérieures. La répartition du cadre organique se présente comme suit:

EFFECTIFS:

ATTRIBUTION:

A. Division d'études et de planification
(Bureau d'études et de planification)

- 1 Chef de division
- Coordonne les activités du Bureau d'études et de planification.
 - Supervise la gestion des fonds du projet et les budgets d'état pour le fonctionnement du Bureau d'études.

Secrétariat

- 1 chef de cellule
- Responsable de la cellule vis-à-vis du chef de division, toutes les activités administratives et financières.
 - Chargé de la gestion du personnel, de l'équipement et du parc automobile.
 - Chargé de l'achat des fournitures de bureau et du matériel nécessaire.
 - Prépare les rapports mensuels et annuels des activités du bureau.
 - Assure la communication et la publication des documents.
- 1 Secrétaire comptable
- Responsable sous la supervision du chef de cellule de toutes les activités relatives aux finances et à la comptabilité.
 - Assure le paiement et les liquidations des dépenses.
- 1 Secrétaire de bureau
- Responsable de toute correspondance au Bureau d'études.
 - Chargé de la réception et de l'expédition du courrier.
 - Assure la classification des dossiers, des documents, de la correspondance du bureau.
 - Chargé de la machine à photocopier et de la machine à polycopier (stencils).

- 3 Dactylographes - Exécutent les travaux remis par le chef de division, les experts expatriés (actuellement 6), les consultants à court terme et le chef de cellule de secrétariat et d'informatique.
- 1 Dessinateur - Exécute les travaux graphiques au bureau d'études et de planification.
- 1 Réceptionniste-téléphoniste - Assure les informations obtenues par téléphone.
- Réceptionne et dirige les visiteurs.
- 1 Planton - Responsable du courrier et de la correspondance dans les bureaux, départements et organismes extérieurs.
- 1 Mécanicien - Chargé de l'entretien et de la réparation des véhicules.
- 2 Chauffeurs - Conduisent les véhicules mis à leur disposition suivant le programme préétabli.
- 2 Huissiers - Assurent la propreté et les autres travaux relatifs aux bureaux.
- 4 Surveillants - Assurent la sécurité du Bureau d'études.

18

- 1 Archiviste (prévision pour l'année 1984) - Classe les documents et les dossiers dans la bibliothèque du bureau.

19

B. Cellule informatique

1 Informaticien
(prévision pour
l'année 1984)

- Chargé de la programmation des données agro-économiques pour les études de base à la planification, l'actualisation des données pour les projets et la vérification des informations des enquêtes.

Bureau de l'analyse
agro-économique

1 Chef de bureau

- Supervise et coordonne les activités du bureau concernant:
 - + les études sectorielles et les analyses des informations sur la production, la commercialisation, l'utilisation des moyens pour améliorer la productivité du secteur dont le but final est de faire des recommandations à la définition et la formulation de la politique et de la stratégie agricoles;
 - + prépare les rapports sur la situation de la production et de la commercialisation des produits agricoles dans l'ensemble du pays.

6 en 1982
7 en 1983
8 en 1984
(techniciens, niveau
de maîtrise en science
d'agro-économie)

- Chargés des études, des analyses et de la préparation des rapports mensuels et annuels susmentionnés.

- 1 Secrétaire dactylo - Exécute les travaux du Bureau.
- Classifie les documents du Bureau.

8-10

C. Bureau de la planification

1 Chef de bureau (M.S.)- Supervise et coordonne les activités du Bureau concernant les principales tâches suivantes:

- Examen de la situation, les problèmes, les contraintes, le potentiel des ressources du pays pour préparer les plans de développement agricoles.

Il est assisté par 8 techniciens très bien qualifiés pour conduire des études régionales.

- La liaison avec le plan, spécialement la Direction de la planification régionale pour préparer les programmes de relance agricole.

Techniciens qualifiés - Chargé des études et de l'examen des facteurs et des conditions pour la préparation des programmes de relance agricole.

(niveau de maîtrise en sciences agro-économiques dans le domaine de la planification) - Collaboration avec les experts expatriés dans tous les processus de planification.

6 en 1982

7 en 1983

8 en 1984

- Contribution aux travaux techniques des activités du Bureau.

- 1 Secrétaire dactylo - Exécution des travaux du Bureau.
- Classification des documents du Bureau.

8 - 10

D. Bureau des projets

1 Chef de bureau (M.S.)

- Supervise et coordonne les activités du Bureau dont les attributions principales suivantes:

- . l'analyse des projets;
- . l'identification des projets;
- . l'élaboration des projets;
- . l'évaluation des projets;
- . la négociation préliminaire du financement.

6 en 1982

7 en 1983

8 en 1984

- Techniciens qualifiés (M. S.) - Assistent le chef du bureau dans les travaux susmentionnés.
- (niveau universitaire du grade de maîtrise en sciences agro-économiques) et spécialisés dans les domaines de l'analyse, de l'identification, de l'élaboration, de l'évaluation des projets) - Collaboration avec les experts expatriés à court terme pour assurer toutes les phases nécessaires des études dont le but est l'acquisition du financement.

- 1 Secrétaire dactylo - Exécute les travaux du Bureau.
- Classe les documents du Bureau.

TABLEAU RECAPITULATIF DU NOMBRE DU PERSONNEL AU BUREAU D'ETUDES
1982 - 1984

<u>Catégorie</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>
A. <u>Cadre technique</u>			
Chef de division	1	1	1
Chef de bureau (M. S.)	3	3	3
Techniciens très qualifiés (M.S.)	18	21	24
Informaticien	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>1</u>
Total A	22	25	29
B. <u>Cadre support</u>			
Secrétaire comptable	1	1	1
Secrétaire du bureau	1	1	1
Dactylographes	6	6	6
Dessinateur	1	1	1
Archiviste	0	0	1
Réceptionniste	1	1	1
Téléphoniste	1	1	1
Mécanicien	1	1	1
Chauffeurs	2	2	2
Planton	1	1	1
Huissiers	2	2	2
Surveillants	<u>4</u>	<u>4</u>	<u>4</u>
Total B	21	21	22
TOTAL GLOBAL (A+B)	<u>43</u>	<u>46</u>	<u>51</u>

REPARTITION DES CADRES AU BUREAU D'ETUDES

	Division	Secré- tariat	Cellule d'infor- matique	Bureau de la plani- fica- tion	Bureau de l'a- nalyse écono- mique	Bureau des Projets	Bureau d'ê- tudes
<u>1982</u>							
Cadres techniques	1			7	7	7	22
Cadres supports		18		1	1	1	21
Total	1	18		8	8	8	43
<u>1983</u>							
Cadres techniques	1			8	8	8	25
Cadres supports		18		1	1	1	21
Total		18		9	9	9	46
<u>1984</u>							
Cadres techniques	1		1	9	9	9	29
Cadres supports		19		1	1	1	22
Total	1	19	1	10	10	10	51

ANNEXE B

Recommandation sur la
planification régionale

I N T R O D U C T I O N

Dans le cadre de l'assistance économique que les Etats-Unis d'Amérique accordent au Gouvernement du Zaïre, il a été signé en date du 28 mai 1981 entre le Gouvernement Américain, représenté par l'Agence Internationale pour le Développement (A.I.D.) et le Conseil Exécutif de la République du Zaïre, représenté par le Commissariat Général au Plan, un accord de coopération dit " Projet des Etudes du secteur agricole ". Cet accord fait partie du programme global d'assistance visant à aider le Conseil Exécutif du Zaïre à concevoir des politiques et des programmes destinés à accroître les revenus du petit fermier et à améliorer les conditions de vie des masses zaïroises.

BUT ET OBJECTIF DU PROJET

- a) le but du Projet des Etudes du secteur agricole est essentiellement de renforcer la capacité du Gouvernement du Zaïre de concevoir, de préparer et d'exécuter une stratégie agricole rationnelle et un programme de développement harmonieux, susceptible de faire au pays un sérieux bond en avant ;
- b) l'objectif du Projet est d'améliorer la capacité de :
 - rassembler, traiter et analyser les données ayant trait au secteur agricole, ainsi que d'actualiser les statistiques existantes ;
 - mener des études relatives à la production et à la commercialisation des produits agricoles afin d'arriver à formuler une stratégie nationale de développement agricole et de proposer éventuellement un programme d'actions.Ces études devront aussi conduire à identifier et à élaborer des projets (programmes) agricoles.

EXECUTION DU PROJET :

Comme préalable à tout processus de planification, la nécessité de réunir des données statistiques au niveau régional s'impose. La régionalisation du plan est à ce point de vue importante dans ce sens qu'elle doit être à l'origine d'actions compensatrices des disparités

régionales et d'actions motrices adaptées à chaque Région, et qu'elle réponde à la décision politique d'accorder une large autonomie aux Régions. Un inventaire de toutes les ressources humaines, physiques... que recèle chaque Région devra être mené.

Ceci suppose donc des études assez fouillées dans les Régions.

Pour mieux faire participer chaque responsable régional et pour que chacun de l'intérieur se sente concerné par le plan et son exécution, des visites et des contacts fréquents avec les autorités régionales à tous les échelons doivent être organisés.

La planification agricole régionale constituera non seulement le fondement sur lequel viendra s'ériger le programme national du développement agricole, mais aussi celui sur lequel se reposera le programme global du redressement économique du pays.

L'exécution de ce vaste programme se fera en 5 phases qui s'articulent comme suit :

1ère phase : La collecte de données et la réalisation des études de base sur la planification et le développement agricole.

La valeur d'un plan de développement dépendant de la qualité des renseignements et ^{des} données statistiques utilisés, la première phase du programme va consister en la collecte des données et en la réalisation de certaines études de base.

Il est surtout question :

- d'élaborer des études se rapportant à la stratégie du développement agricole. Ces études qui devront couvrir tous les aspects des problèmes agricoles, à savoir la production, la distribution, la consommation, la commercialisation, la politique des prix, les crédits agricoles, la vulgarisation, la formation, les coopératives et les infrastructures, se feront aussi bien à l'échelon régional que national ;
- de relever les éléments de l'économie agricole à tous les échelons de la région. Pour ce faire, cinq enquêtes sont prévues :
 - . un inventaire des potentialités physiques ;
 - . une enquête socio-démographique ;
 - . deux enquêtes agro-économiques (une enquête agricole et une enquête sur la commercialisation) ;
 - . une enquête socio-économique (enquête des budgets de consommation).

- d'étudier avec les autorités, la possibilité d'intéresser davantage les petites et moyennes entreprises dans l'effort du développement agricole;
- d'envisager une politique agricole à court, à moyen et à long termes en matière de la recherche, de la production, de la commercialisation, de l'approvisionnement en principaux intrants agricoles et en matériel, ainsi qu'en matière de vulgarisation des nouvelles techniques et de la nouvelle technologie afin que le développement du secteur agricole soit intégré dans le processus global du développement socio-économique.

2e phase: Coordination et planification agricole à l'échelle régionale et nationale.

Le développement harmonieux du secteur agricole exige une grande coopération entre tous les services concernés. Il s'agira fondamentalement de renforcer d'une part les liens qui existent entre le Département de l'Agriculture et du Développement Rural et ses services régionaux, et d'autre part, entre le Département de l'Agriculture et du Développement Rural et les autres Départements et/ou organismes intéressés.

Un plan national du développement de l'agriculture dans un pays comme le Zaïre ne sera réaliste que dans la mesure où il tient compte des conditions écologiques particulières de chaque région. Le Zaïre est en effet de ces pays aux caractéristiques physiques très variées. On y observe des variations climatiques, édaphiques et topographiques notables; ces variations permettent de produire une large gamme de cultures:

les cultures équatoriales telles que l'huile de palme et le caoutchouc dans la région forestière et les cultures tempérées dans les régions d'altitude du Kivu.

La partie centrale du pays, constituée par le bassin du fleuve Zaïre, est pratiquement couverte par la vaste forêt équatoriale; c'est la cuvette centrale, caractérisée par des températures élevées et des pluies réparties quasiment sur toute l'année.

De part et d'autre de la cuvette centrale, s'étend une vaste zone de plateaux et savanes prolongée dans le nord-ouest du pays par une prairie subtropicale et dans la partie méridionale du Kasai par des hauts plateaux atteignant parfois 1.525 mètres.

Administrativement, le Zaïre est divisé en 8 Régions auxquelles il faudra ajouter la capitale Kinshasa qui a le statut d'une région. Du regard à l'étendue du territoire national et à la diversité dont il est fait mention plus haut, il n'est dès lors que normal que la planification agricole nationale soit un ensemble des plans régionaux puisque chaque région présente des exigences propres pour le développement du secteur agricole et jouit d'une certaine autonomie.

La planification régionale vient répondre à un double impératif

1. les objectifs de relance agricole qui exigent que l'on se concentre surtout sur la résorption des goulots d'étranglement conjoncturels comme la réhabilitation du réseau des transports, l'arrêt de la détérioration des termes d'échange entre les ruraux et les citadins, la stabilisation des prix et la relance de la production à court terme ;
2. pour le long terme, les objectifs de développement véritable qui postulent la transformation progressive des structures socio-économiques et la mise en place d'un système de développement axé sur la satisfaction des besoins internes des populations, afin d'éliminer les inégalités économiques existant entre les différentes régions, ainsi que les disparités des pouvoirs d'achat et de niveau de vie.

L'étude des plans régionaux se basera sur le postulat que la région est une sous-unité spatiale pouvant opérer d'une manière harmonieuse même s'il est en symbiose dans un ensemble plus vaste. Cette étude devra permettre d'inventorier les potentialités et de dégager les goulots d'étranglement.

Il s'agira donc d'une part, d'installer des commissions de développement agricole pour harmoniser le fonctionnement des services régionaux et maximiser ainsi l'efficacité dans l'exécution des programmes de développement agricole, et d'autre part, d'assister les autorités locales dans la planification, la programmation et l'exécution des projets de

développement agricole.

Des réunions et séminaires tant au niveau régional que national sur la planification et le développement du secteur agricole seront organisés entre, d'un côté la Division d'Etudes et de Programmation du Département de l'Agriculture et du Développement Rural et la Direction de la Planification Régionale du Commissariat Général au Plan, et de l'autre, leurs services régionaux, afin d'assurer la coordination et l'exécution du présent programme.

3 e phase : Recommandation sur le budget du Département et son allocation.

Point n'est besoin de rappeler le rôle que le budget joue dans le processus d'exécution des programmes de développement. Il existe en effet des relations étroites entre budgets et programmes. La programmation est basée sur la contrainte financière et se réfère en permanence au budget dont elle tire une partie de ses ressources. Le budget doit être à ce titre une mise en forme de l'intervention de l'Etat dans les programmes de développement. Il doit donc en être le reflet. Ceci a conduit le Projet à émettre le souhait d'être associé beaucoup plus étroitement dans l'élaboration des propositions des budgets du Département.

4 e phase : Elaboration du plan quinquennal du développement agricole.

Après avoir réuni les informations statistiques plus ou moins fiables, sensibilisé les autorités régionales et les masses rurales, et mis sur pied des structures d'accueil nécessaires, le Projet s'attèlera à concevoir un plan quinquennal du développement agricole à l'échelon national, lequel comme nous l'avons vu, prendra son essence à partir des plans régionaux. Le plan national ne sera pas pour autant une simple juxtaposition des plans régionaux. Il devra permettre l'intégration dans un ensemble cohérent des potentialités et des disparités régionales et la prise en compte des faits de structure.

Il devra aussi rétablir la prééminence des options générales que les plans régionaux peuvent faire perdre de vue.

5^e phase : Recommandation des projets prioritaires pour le développement agricole.

L'agriculture, lorsqu'elle est organisée, est l'élément principal de stabilisation des masses rurales. Pour jouer ce rôle, elle doit elle-même s'épanouir, s'organiser et s'intégrer dans un réseau de structure et d'institutions pensées en fonction des objectifs que les pouvoirs publics lui assignent.

L'aide bilatérale ou multilatérale que l'étranger est disposé à nous allouer sera concentrée sur les besoins tant en package scientifique qu'en capital et en matériel. Elle sera aussi destinée à financer un certain nombre de projets spécifiques à caractère prioritaire et qui seront regroupés en programmes. Il s'agira principalement :

1. des programmes de production des denrées alimentaires ;
2. des programmes d'amélioration des infrastructures ;
3. des programmes de commercialisation et d'encadrement ;
4. des programmes de recherche agronomique ;
5. des programmes de développement d'élevage ;
6. des programmes de support aux cultures de rente.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION.

La place prépondérante que doit occuper le secteur agricole dans le processus du développement du Zaïre ne fait plus l'ombre d'aucun doute. Les autorités du pays, en faisant de l'agriculture la pierre angulaire du développement, ont compris l'importance de ce secteur. Or, l'agriculture ne pourra jouer pleinement son rôle que lorsqu'elle utilisera de façon optimale et planifiée les ressources disponibles.

C'est dans ce cadre que se situe l'accord dit " Projet des études du secteur agricole ", signé en date du 29 mai 1981 entre le Gouvernement Américain et le Conseil Exécutif du Zaïre. Cet accord permet au Conseil Exécutif, entre autre, d'arriver d'ici 1984 à préparer, concevoir et élaborer un plan quinquennal de développement agricole, plan qui sera basé sur des plans régionaux.

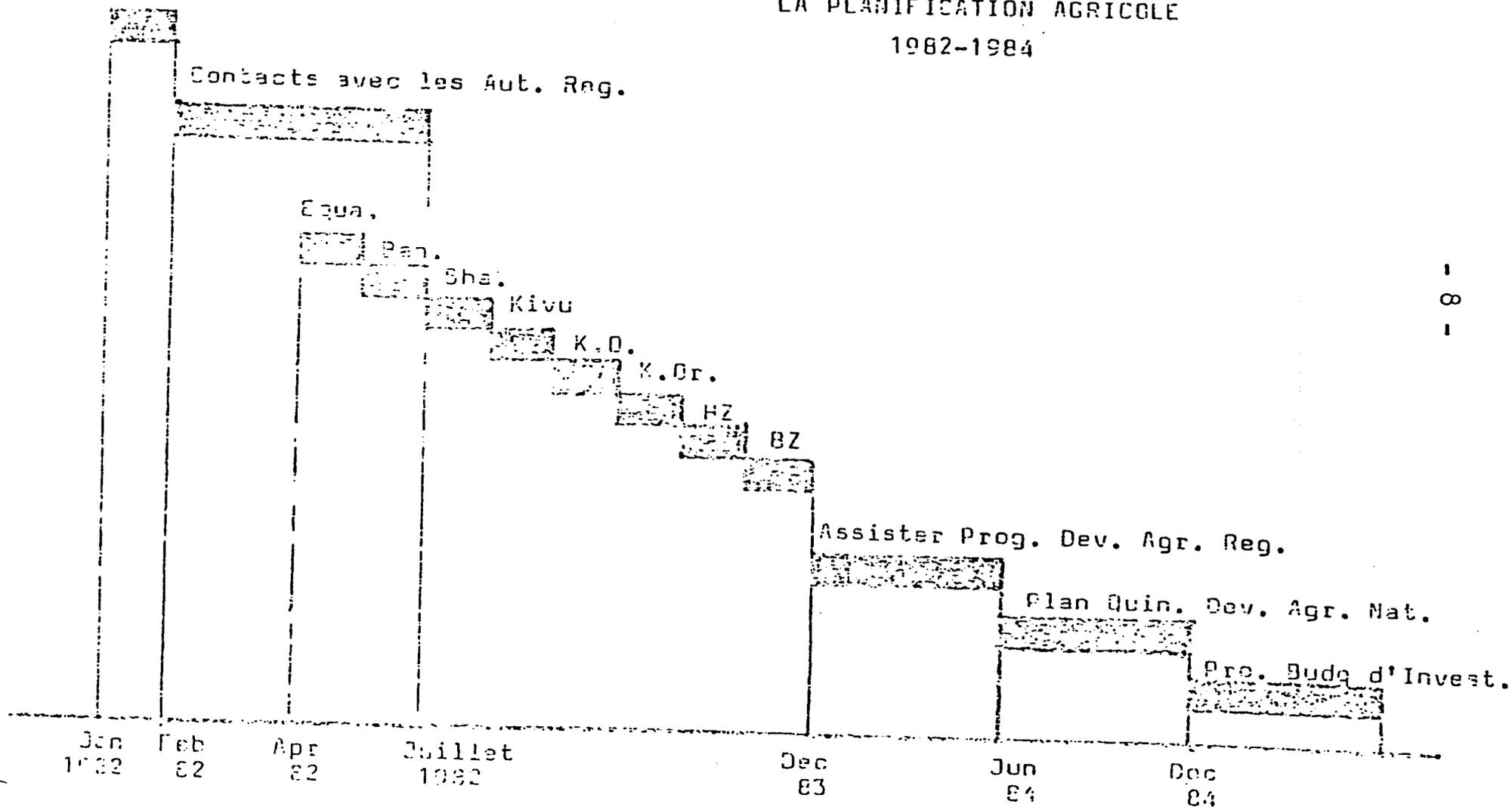
La régionalisation du plan s'explique par l'étendue et les diversités éco-climatiques du territoire national ainsi que par l'autonomie qui vient d'être accordée aux régions. Elle permettra donc au plan national de tenir compte des potentialités et des besoins ou des disparités des régions.

La réalisation de ce programme va nécessiter l'appui de l'autorité publique tant régionale que nationale qui devra se sentir complètement concernée par le plan et qui sera associé aux choix des objectifs. Des contacts et des pourparlers devront donc être maintenus entre le Projet et les autorités.

Enfin, le Programme de Planification Agricole, symbole de la collaboration entre le Projet 070 et la Direction de Planification Régionale du Commissariat Général au Plan, ne pourra devenir réalité que si les hauts responsables du Département de l'Agriculture et du Développement Rural et du Commissariat Général au Plan l'approuvent. Nous leur demandons donc d'entériner les dispositions du présent document, et ainsi d'officialiser la collaboration agissante qui s'est installée entre le Plan et l'Agriculture par le biais de la Direction de Planification Régionale et le Projet 070.

Reunion
PLAN & ARG

PROGRAMME DES ETUDES AGRO-ECONOMIQUES
POUR
LA PLANIFICATION AGRICOLE
1982-1984



1
∞
1

ANNEXE C

Recommandation sur l'amélioration
des structures de commercialisation
et de prix

REPUBLIQUE DU ZAIRE
DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION D'ETUDES ET
DE PLANIFICATION

LA COMMERCIALISATION ET LA POLITIQUE DES PRIX

Proposition de grandes orientations
et recommandations générales sur la
politique et la stratégie pour
l'amélioration des structures de
commercialisation et de prix au Zaïre.

1982

TABLE DE MATIERES

	Page
I. La politique actuelle	
A. En matière de commercialisation	
B. En matière de prix	1
II. Mesures prises par le gouvernement du Zaïre dans le domaine de la commercialisation et en matière de prix	1
III. Principales contraintes	2
IV. Commentaire général sur l'intervention du gouvernement en matière de commercialisation et de prix	4
V. Recommandations	5
- la création d'un conseil de commercialisation	
- ou d'un comité de commercialisation	
- la politique proposée et stratégie	
- mesures proposées	
VI. Stratégie spécifique et mesures pour améliorer la commercialisation et le système de prix et stabiliser les prix aux consommateurs:	
- Détermination de prix pour les produits importants	
- Subvention indirecte en faveur des consommateurs	
- Etablissement des tâches et partage des responsabilités	
- Renforcement des organismes de commercialisation	
- Secteur privé	
- Activités du système d'information et du réseau de communication	

I. LA POLITIQUE ACTUELLE

A. En matière de commercialisation:

La politique actuelle du gouvernement zaïrois en matière de commercialisation vise à:

- assurer l'approvisionnement régulier en aliments de base toute l'année;
- créer de nouveaux marchés dans les régions où existe un surplus;
- développer les unités agro-industrielles dans le but de dégager un surplus et de maximiser l'utilisation des sous-produits agricoles sous forme de matière première (valorisation des sous-produits);
- augmenter l'exportation des surplus de ces produits.

B. En matière de Prix:

En matière de prix le gouvernement zaïrois s'efforce de:

- stabiliser les prix aux producteurs et aux consommateurs;
- garantir un prix plancher aux producteurs et de protéger les consommateurs en fixant des prix plafond;
- assurer la promotion de certaines denrées alimentaires spécifiques afin de satisfaire aussi bien les besoins internes que les exportations.

II. MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT ZAÏROIS DANS LE DOMAINE DE LA COMMERCIALISATION ET EN MATIÈRE DE PRIX

- ### A. Dans le domaine de la commercialisation, le gouvernement zaïrois intervenait encore récemment de cette façon:

- achat et vente directs des produits agricoles par le canal des entités gouvernementales ou des programmes spécifiques (campagne agricole);
- détermination des volumes et des caractéristiques des produits destinés à l'exportation selon la demande du marché international et les besoins internes;
- octroi des licences d'importation et d'exportation aux hommes d'affaires intéressés;
- politique de taxation sur les produits à importer et à exporter.

B. En matière de prix les principales mesures prises par le gouvernement zaïrois peuvent se résumer en ceci:

- révision annuelle des prix au producteur et au consommateur pour toutes les denrées, et ceci à travers tout le pays;
- contrôle des prix de vente sur les marchés régionaux et locaux et aux points de vente, au profit du consommateur spécialement dans les centres urbains;
- détermination d'un prix minimum spécial pour certaines denrées spécifiques de façon à encourager la production.

III. PRINCIPALES CONTRAINTES

A. Actuellement la politique de prix agricoles n'est pas satisfaisante pour les raisons précisées ci-après:

1. En général, les critères de fixation de niveau de prix ne sont pas bien étudiés, préparés, définis et ne prennent pas totalement en compte:

- les coûts de production et l'intérêt sur prêt;
- la situation de l'offre et de la demande, les coûts de transport par région et par saison qui influent sur les prix;
- la promotion des denrées spécifiques à la consommation interne ou pour l'exportation;
- l'effet de l'inflation.

2. Les informations sur les prix, c'est-à-dire les cours pratiqués sur les marchés internationaux et régionaux et les prix aux producteurs et aux consommateurs, habituellement déterminés par la commission de révision des prix, ne sont pas bien étudiés ni communiqués à temps.

Quant à la politique en matière de la commercialisation, elle est rendue inadaptée suite à:

- une inexistence de la planification et à une procédure peu claire et trop rigide;
- au manque de contrôle et de lois appropriées;
- à une gestion et à un contrôle inefficaces de la part des institutions ou organismes parastataux;
- la capacité institutionnelle limitée, due au manque de cadres qualifiés et de ressources financières.

B. Impact sur le développement d'une politique gouvernementale en matière de commercialisation et de prix:

1. En matière de commercialisation:

Confier le monopole de la commercialisation à une agence, gouvernementale ou parastatale, et la fixation des prix

à un comité de prix peut créer des distorsions quelquefois sérieuses du marché. Ceci suite aux raisons suivantes

- (a) les services gouvernementaux et parastataux n'ont pas toujours un personnel qualifié en nombre suffisant et une infrastructure de stockage et de transport appropriée, et ne sont pas souvent en mesure de financer la construction des entrepôts et des silos ni même d'assurer une distribution efficace des denrées alimentaires à travers le pays;
- (b) le manque d'informations sur le surplus disponible dans certaines régions et sur le déficit des autres rend difficile une distribution bien programmée des denrées agricoles pour répondre aux besoins locaux;
- (c) le manque d'une politique sage, d'une législation rigide et l'insuffisance fréquente de fonds alloués aux organisations gouvernementales et parastatales ne leur permettent pas d'acheter les produits aux prix du marché;
- (d) le déséquilibre entre l'offre et la demande, la chute brusque des prix à la ferme, le découragement des producteurs peuvent conduire au marché noir ou à de sérieuses spéculations de la part des intermédiaires.

2. En matière de prix:

- Les niveaux de prix inappropriés causent des distorsions de production:

- (a) une sous-estimation des coûts de production et des marges de prix inadéquates entre producteurs-consommateurs découragent les fermiers, les transformateurs et les distributeurs;
 - (b) des prix aux producteurs de denrées alimentaires d'exportation (certaines) plus élevées que les cours mondiaux peuvent handicaper les possibilités d'exportation des cultures de rente.
- Les prix uniformes tels que fixés par le gouvernement central peuvent devenir inadéquats dans un pays aussi vaste que le Zaïre, où les problèmes de transport jouent un rôle et ont des effets importants sur les prix et les marges.
 - Les informations souvent tardives sur les prix ne permettent pas aux exportateurs, aux distributeurs et aux fermiers de planifier de façon correcte la production et la commercialisation.

IV. COMMENTAIRE GENERAL SUR L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT EN MATIERE DE COMMERCIALISATION ET DE PRIX

Dans le passé l'intervention gouvernementale dans le domaine de la commercialisation et des prix de certaines denrées alimentaires importantes se caractérisait par le monopole de l'état qui s'occupait de la commercialisation par le biais des agences gouvernementales et parastatales et/ou des coopératives. Les commerçants privés étaient donc écartés des circuits commerciaux pour les produits dont le monopole était réservé à l'état. Cette politique avait pour objectif principal d'assurer une

distribution régulière de la plupart des produits de première nécessité dans les différentes zones de consommation à des prix raisonnables et stables au bénéfice à la fois des producteurs et des consommateurs. Cependant, l'expérience a prouvé que l'intervention directe du gouvernement sans l'assistance du secteur privé a été inefficace et de performance nulle, et dans certaines régions négative (ONACER et ensuite ONPV).

L'échec vient de leur inefficacité et de leur incapacité de faire face à leurs responsabilités et du fait que les activités furent très limitées et de peu d'impact sur la situation générale du commerce (OMPV fut abolie dans les premiers mois de 1981).

En fait, aucune organisation gouvernementale ne dispose d'un personnel qualifié en nombre suffisant pour fonctionner de façon efficace et pour acheter aux points disposant de surplus, aux prix ex-ferme et/ou discutables, comme le fait le secteur privé.

Le gouvernement a cherché à régulariser et à contrôler les prix de beaucoup de denrées agricoles, mais les politiques des prix et leur mécanisme ont eu un impact important et généralement négatif sur la production et la commercialisation dans plusieurs cas (World Bank, Memorandum, May 26, 1981).

Par ailleurs, les politiques de prix avec un système rigide de contrôle basées sur des études inadéquates contribuent au développement du marché noir, et à une offre non équilibrée sur le marché plutôt qu'à la stabilisation des prix et du réseau de distribution.

En outre, le gouvernement a été pratiquement incapable de formuler un mécanisme de renforcement du prix minimum établi ou de garantir le respect de ce prix. De plus, les prix minima n'ont pas changé depuis fort longtemps et dans la pratique les prix ex-ferme ont souvent dépassé le prix minimum. Alors le prix officiel minimum a eu peu d'impact sur la production de chacune des denrées en question.

En conclusion, le contrôle alourdi de l'état sur le secteur agricole par le canal d'organisations inefficaces lié à des politiques inconsistantes en matière de prix a eu un impact sur la production. Il y a eu donc lieu d'opérer une réforme dans ce domaine. Celle-ci doit se faire dans le sens d'une libéralisation du secteur vivrier en particulier et de tout ce secteur agricole en général, de façon à permettre aux fermiers et au secteur privé de travailler en toute liberté.

C'est également la meilleure façon de corriger les distorsions et d'améliorer la situation actuelle du marché. Ceci exige une grande participation et une assistance plus accrue du secteur privé. L'intervention du secteur privé viendra renforcer l'action du gouvernement et améliorera à coup sûr les circuits de commercialisation.

V. RECOMMANDATIONS

A. La création d'un conseil de commercialisation ou d'un comité de commercialisation:

Le gouvernement zaïrois devrait en premier lieu prendre conscience de la situation présente du marché et des potentialités qui ne demandent qu'à se développer. On aura ensuite à

concevoir un plan sectoriel à court et à moyen terme pour améliorer le système de commercialisation dans un plan global du développement du secteur agricole.

A ce sujet, le gouvernement devrait créer un conseil spécial de commercialisation ou un comité où siègeraient les représentants des Départements de l'Agriculture, de l' Economie, du Commerce... des parastatales, coopératives, des commerçants privés, des consommateurs et des producteurs.

B. Politiques et stratégies proposées:

Ce conseil de commercialisation aurait les attributions suivantes:

- coordonner une série d'études en profondeur sur les produits agricoles de façon à mieux cerner la situation de l'offre et de la demande, sur les capacités et le potentiel des organisations gouvernementales et parastatales, des coopératives et des commerçants privés, en terme d'organisation et de gestion de personnel, de ressources financières, d'infrastructures (transport et installation de stockage) ainsi que les potentialités de chaque zone productrice;
- proposer une politique en matière de la commercialisation et des prix et suggérer un programme à court et à long termes pour l'amélioration de ce système et de la politique des prix. Une telle politique et un tel programme devraient préciser les rôles spécifiques joués par le gouvernement, les organisations parastatales, les coopératives et le secteur privé impliqués dans ledit système et les étapes successives à franchir dans l'avenir.

En définitive, l'objectif principal poursuivi est de corriger les distorsions actuelles du marché causées par des politiques inappropriées, un manque de stratégies, des organisations inefficaces et une infrastructure faible, et d'établir une base pour un développement futur.

La politique proposée et la stratégie:

- Echecs des politiques et stratégies actuelles et mesures généralement adoptées par les autorités du gouvernement et les experts économiques.

Les experts de la Banque Mondiale, après avoir passé en revue la situation agricole du Zaïre avec les autorités du gouvernement à la fin de l'année 1980, ont conclu que les politiques et mécanismes de prix ont eu dans l'ensemble un impact négatif sur la production et la commercialisation, de même que le prix minimum officiel n'a pas eu d'impact direct sur la production des cultures en question. Dès lors, une révision complète et une clarification des politiques et des règles de même que les responsabilités respectives quant à leur application s'avèrent des plus nécessaires (World Bank, Memorandum, May 26, 1981) et sont réclamées.

- Le groupe de la Banque suggérait qu'une révision des politiques des prix distingue clairement les différents problèmes liés à différents groupes de denrées et les nombreuses institutions impliquées dans l'élaboration de la politique et l'application des mesures de contrôle. De plus, il y a un besoin de clarifier à la fois les politiques et de réviser les mécanismes des prix des biens manufacturés, en l'occurrence le sucre,

l'huile de palme. Les critères de détermination des niveaux de prix ainsi que ceux qui sont destinés à renforcer les prix officiels pour les denrées d'exportation sont à étudier (W. B. Memorandum 26, page 54):

Concernant la commercialisation des produits agricoles, le groupe de la Banque a proposé que "soient révisées les politiques gouvernementales en matière de promotion et de contrôle de la commercialisation. Egalement, une stratégie plus claire sur les rôles des pouvoirs publics et des institutions privées est nécessaire."

Aussi, le gouvernement pouvait-il mettre en place un mécanisme plus efficace d'incitation des commerçants privés, notamment l'attribution de crédit et particulièrement des ressources en devises pour les camions et le carburant.

Toutes ces mesures risquent, cependant, de ne pas porter leurs fruits, si on ne parvient pas à motiver les fermiers pour augmenter la production. La politique actuelle de fixation de prix est insensée. L'équation de base que le fermier tente d'équilibrer, explicitement ou implicitement, est entre le travail et la dépense de production et les revenus qu'il espère tirer de la production. Les revenus attendus peuvent être non-monétaires. Les fermiers zaïrois peuvent rechercher non seulement l'argent, mais aussi les marchandises (biens), les services ou l'estime de leurs pairs que l'argent peut acheter.

Une politique convenable doit faire entrer en ligne de compte beaucoup de facteurs qui peuvent répondre aux problèmes embrassant aussi bien la faiblesse de l'infrastructure, le

réseau routier bloquant la commercialisation des produits agricoles que les importations, variations régionales, l'échange avec l'extérieur et tout programme d'investissement privé.

Concept de base et objectifs des politiques et stratégies proposées: la politique et la stratégie proposées se basent sur le principe, la compétition est une condition fondamentale au développement. Dans le domaine de la commercialisation, le gouvernement ne pourra jamais mener à bien ses tâches sans une large participation du secteur privé. Les activités des organisations gouvernementales et parastatales sont toujours réduites par les ressources limitées en ce qui a trait au personnel, aux fonds et aux services, et par des procédures bureaucratiques rigides, tandis que le secteur privé composé d'un nombre élevé de distributeurs locaux, a beaucoup de flexibilité pour travailler dans une large zone et en contact direct avec les fermiers.

Les objectifs principaux de la politique et de la stratégie seraient:

- d'assurer l'approvisionnement régulier en aliments de base pour la population, spécialement la population urbaine;
- de stabiliser les prix alimentaires pendant l'année entière;
- d'assurer une réserve rationnelle stratégique en cas d'urgence.

C. Mesures proposés

1. Pour assurer une offre régulière les mesures suivantes seraient incluses dans la nouvelle politique:

- respect des instructions gouvernementales sur les mouvements

des produits agricoles à travers les régions, spécialement les denrées alimentaires de base;

- approche coordonnée et procédure systématique de façon à pourvoir des incitations correctes pour une participation active du secteur privé dans la production et la commercialisation;
- détermination claire et division des responsabilités dans le domaine de la commercialisation au niveau des coopératives, des parastatales et du secteur privé;
- renforcement des secteurs public et privé à la fois pour éviter des distorsions à l'avenir;
- établissement des programmes à forte participation des fermiers dans le processus de développement et de l'accroissement de la production;
- amélioration de l'infrastructure existante et du système de transport (routes, pistes rurales), services par chemin de fer et voies fluviales pour faciliter l'évacuation des produits, réduire les coûts de transport et les marges de commercialisation et la barrière énorme de prix entre le niveau de ferme et celui des marchés de consommation;
- intensification des activités du secteur privé et des organisations gouvernementales, et exploitation rationnelle des potentialités afin de régulariser les mécanismes du marché;
- révision du schéma actuel de consommation et de commercialisation des denrées alimentaires pour les principaux centres urbains;

- analyse des denrées spécifiques à travers une série d'études approfondies des principales cultures de façon à envisager un programme effectif de production future.

2. Pour stabiliser les prix, les mesures suivantes peuvent être prises:

- fixation flexible des prix plancher en faveur des producteurs et des prix plafond au bénéfice des consommateurs;
- soutien gouvernemental dans le domaine de la technologie, de l'engrais, des systèmes de commercialisation et du réseau routier;
- encouragement et assistance au secteur privé et au programme public pour faciliter l'achat et la transformation des produits agricoles à la récolte et à la vente en période de crise dans les zones de déficit;
- politique de taxation faible pour le surplus de produits exportables;
- établissement d'un système d'information bien étoffé pour communiquer publiquement les variations de prix et les chiffres de production de façon que les producteurs, les consommateurs et les distributeurs soient pleinement au courant du volume de produits agricoles par région et leur prix.

3. Pour prévenir le danger d'une carence due à des abus et pour éviter une éventuelle spéculation du secteur privé, le surplus des céréales peut être stocké comme réserve stratégique.

VI. STRATEGIES SPECIFIQUES ET MESURES POUR AMELIORER LA
COMMERCIALISATION ET LE SYSTEME DE PRIX ET STABILISER
LES PRIX AUX CONSOMMATEURS

A. Détermination de prix pour les produits importants

Le Conseil national de commercialisation et les comités régionaux de prix établis par décret présidentiel collaboreront à la révision annuelle et à la révision saisonnière des prix des principales denrées alimentaires. Le prix sera révisé particulièrement après un événement à impact négatif sur le marché, par exemple les inondations, une sécheresse, des troubles politiques... La révision tiendra compte des intérêts des quatre parties en présence, à savoir, le public, les distributeurs, les consommateurs et les producteurs. Quoique des prix judiciaires ne soient pas recommandés, le Conseil devrait surveiller les prix de près en veillant à ce que les fermiers reçoivent ce qu'il faut pour payer la production, et que les marges de la commercialisation ne soient pas excessives.

B. Subvention indirecte en faveur des consommateurs

Une politique d'importation flexible peut être appliquée aux denrées alimentaires importés et une politique de rabatement des taxes peut se faire pour les intrants (engrais importés, pesticides et équipement). Ces mesures viseront à diminuer les coûts de production, et par conséquent à réduire les prix de vente de certains produits et donc à combattre la hausse de prix. Ces programmes de subvention auraient un caractère purement temporaire. A long terme le gouvernement prendrait toutes les mesures qui s'imposaient, par exemple, la formation en matière

de vulgarisation agricole, le crédit au développement de l'infrastructure pour réduire les coûts de production et l'aide aux fermiers, aux transporteurs et aux organisations à vocation commerciales pour l'amélioration de leur capacité technologique et leur aptitude pour la gestion. Le développement et la réhabilitation du réseau routier (voies fluviales et secondaires) donnant accès aux zones de production agricole contribueront à la réduction éventuelle des coûts de transport.

C. Etablissement des tâches et partage des responsabilités

Les parastatales, les coopératives et le secteur privé joueront la libre compétition dans la commercialisation des produits agricoles sur le marché libre, aux prix courants du marché. Tous ces opérateurs économiques susdits auront à partager les responsabilités dans la régularisation des forces du marché -- l'offre et la demande -- et à maintenir effectivement un système de prix qui protégerait à la fois les fermiers, les producteurs et les consommateurs, et qui donnerait aux distributeurs un certain profit (entre 20 à 25% environ).

Au besoin, le gouvernement devrait jouer le rôle important d'acheteur et de vendeur de dernier recours pour les aliments de base.

D. Renforcement des organismes de commercialisation

En ce qui concerne les lois organiques, la Direction du Conseil de la commercialisation et le Comité de prix régional

collaboreront désormais à garantir une politique cohérente en matière de commercialisation et de prix et seront responsables devant l'autorité compétente. Le gouvernement s'efforcera d'augmenter les crédits pour les campagnes agricoles de façon à ce qu'avec l'assistance du secteur privé cette organisation puisse remplir la tâche qui lui est assignée et assumer la responsabilité d'achat du surplus de denrées de ferme à des prix plafonds ou au-dessus, et encore assurer l'approvisionnement régulier de tout le territoire national.

E. Le secteur privé

Le mouvement coopératif n'est pas bien développé au Zaïre. Un certain nombre de coopératives agricoles font face à des problèmes de gestion et à des pertes énormes. Ces échecs sont dûs particulièrement à la carence parmi les membres des personnes qualifiées ayant des notions de gestion et, subsidiairement, à une insuffisance de moyens financiers et logistiques (transport et stockage). Une assistance technique et financière de la part du gouvernement s'impose pour permettre aux coopératives de s'insérer de façon efficace dans les circuits de commercialisation. De plus, un rôle important serait donné au secteur privé dans l'amélioration de la commercialisation avec le concours du gouvernement sous différentes formes.

Parallèlement à l'assistance aux coopératives, le gouvernement devra prendre certaines mesures concrètes en faveur du secteur privé. Ces mesures peuvent être résumées comme suit:

- l'octroi des patentes d'import-export sur les produits agricoles;
- une législation souple pour améliorer le commerce;
- des prêts commerciaux à des taux d'intérêt relativement faibles pour l'achat des produits de ferme, l'équipement et les investissements en infrastructure, etc.

Toutes ces mesures viseront à stimuler les commerçants à fin qu'ils soient portés à investir dans l'infrastructure pour améliorer la commercialisation et sa performance. De cette façon ils pourront développer leur capacité en matière de la commercialisation à moindre coût.

Cependant, le gouvernement et les autorités locales devront toujours, et de façon étroite, superviser les activités du secteur privé. Ce faisant, ils empêcheront l'exploitation des producteurs, des petits fermiers et des consommateurs par des commerçants sans scrupules.

F. Activités du système d'information et du réseau de communication

Un système d'information assez vaste, à travers la télévision, la radio, les journaux et les bulletins de nouvelles pour les fermiers seraient développé et distribué régulièrement aux producteurs, aux consommateurs et aux commerçants. Aussi, seront-ils tenus renseignés sur:

- la situation de l'offre et de la demande des différentes régions;
- les prix ex-ferme et les prix du marché à des denrées alimentaires agricoles dans les différentes régions;

- les dernier prix (plancher et plafond) fixés par le conseil de commercialisation et les comités de la division des prix;
- la prévision de la production et des prix pour les prochaines saisons agricoles;
- les publications concernant les demandes et les prix sur le marché international;
- l'amélioration d'un système de rapports statistiques avec l'accent sur les indicateurs de fermes.